

**Evaluation externe du Programme d'Appui à
l'Education et à la Formation des Enfants
Exclus (PAEFE)**

Phase 2 : Avril 2016 – Décembre 2020

RAPPORT FINAL

Sous la direction de
Dr HOUINSA G. David
Gradué 1990 (MSc) et 1996 (Ph.D.)
de l'Université Laval, Québec, Canada.
Consultant international

Mai 2021

SOMMAIRE

Table des matières

<i>RESUME SYNTHETIQUE</i>	3
<i>LISTE DES SIGLES</i>	6
<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	7
<i>INTRODUCTION</i>	8
<i>II-DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR LA CONDUITE DE LA MISSION</i>	10
<i>III-RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE</i>	13
3-1 Analyse de la pertinence de la phase 2 du PAEFE	13
3-2 Analyse de l'efficacité de la phase 2 du PAEFE	14
3-3 Analyse de l'efficience de la phase 2 du PAEFE	18
3-4 Analyse des effets et impacts du PAEFE	20
3-5 Analyse de la synergie entre le PAEFE et les autres interventions	23
3-6 Analyse des aspects transversaux	24
3-7 Analyse de la durabilité/institutionnalisation/passage à l'échelle	29
3-8 Analyse du pilotage et de la gestion du PAEFE	32
<i>CONCLUSION</i>	37
<i>ANNEXES</i>	39
Annexe 1 : Matrice d'évaluation	40
Annexe 3 : Appréciation des attentes au regard des causes structurelles de la déscolarisation ..	52
Annexe 4 : Appréciation de la motivation des parents	52
Annexe 5 : Appréciation de la qualité de l'enseignement	52
Annexe 6 : Analyse de la durabilité des acquis du PAEFE Phase 2	53
Annexe 7 : Opportunités, menaces et recommandations liés aux aspects transversaux	55
Annexe 8 : Liste des ouvrages et documents exploités	57

RESUME SYNTHETIQUE

1- L'éducation figure parmi les priorités de l'Etat béninois qui y consacre en moyenne 20% de ses dépenses nationales depuis plusieurs années. Mais, en dépit des progrès notables, les efforts du Gouvernement n'ont guère permis d'atteindre l'accès universel à cause de la proportion importante d'enfants et d'adolescent(e)s qui sont en dehors du système éducatif du fait de l'effet cumulé des déperditions scolaires et du déficit d'admission. Pour contribuer à offrir des solutions éducatives aux enfants exclus du système éducatif, la Coopération suisse a initié le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Exclus du système éducatif (PAEFE) dont la phase 2 (2016-2020) arrive à terme dans un contexte de consolidation des résultats enregistrés au cours de la phase 1 (2013 et 2015).

2- La clôture de la phase 2 du PAEFE étant normalement prévue pour le 31 décembre 2020, il a été jugé nécessaire d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats et la pertinence du PAEFE dans le contexte actuel du Bénin avant de décider de la suite à donner à ce programme. Cette évaluation finale revêt trois dimensions, à savoir : analytique, rétrospective et prospective mais aussi et surtout trois fonctions car, elle est récapitulative, instrumentale et cognitive.

3- La méthodologie adoptée est restée cohérente avec les principes d'évaluation de la DDC et les critères de l'OCDE. Elle comporte plusieurs étapes dont la phase préparatoire, la phase de terrain, la phase d'analyse évaluative, la formulation de la phase 3 du PAEFE et la finalisation des rapports.

4- L'échantillon touché est de plusieurs degrés (à la fois raisonné et aléatoire stratifié). Il a permis de couvrir les sept (07) communes du Borgou (sauf Parakou) et les six (6) communes de l'Alibori et 51 des 99 Centres Barka au niveau communal et communautaire avec une population de 380 acteurs (227 chefs de ménages, 51 encadreurs des centres Barka et 102 autres acteurs), au niveau central, 25 acteurs (Bureau de la Coopération suisse et Bureau de HELVETAS, l'assemblée nationale, le MEMP, le MESFTP, les PTF, les ONG internationales) et enfin, au niveau intermédiaire, 08 acteurs (les responsables et cadres ONG impliquées dans l'exécution, les DDEMP Borgou et Alibori).

5- LPAEFE est pertinent du point de vue de la formulation et des résultats obtenus et changements enregistrés. Il s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales du Bénin dans le secteur de l'éducation qui vise l'accès universel. Il est pertinent du point de vue de la qualité de l'enseignement, adapté pour répondre aux causes et conséquences de la déscolarisation. Il contribue à la réinsertion des exclu(e)s du système éducatif dans le tissu économique et social et assure aux apprenant(e)s, un accompagnement dans la perspective du développement de leur localité.

6- Le taux de réalisation physique des actions/activités est de 85,22%, ce qui a permis d'atteindre les cibles de 13 des 16 principaux indicateurs de performances du programme, avec un indice d'efficacité de 0,81. Aussi, la quasi-totalité des acteurs/trices interrogé(e)s ont-ils jugé efficaces : (i) l'implication et l'adhésion des communautés à la mise en œuvre des AE ; (ii) le fonctionnement et les performances des centres Barka, notamment en ce qui concerne le taux de réussite des enfants au CEP et l'obtention de bons résultats ; (iii) le renforcement de l'ancrage institutionnel. Au regard de l'indice d'efficacité enregistré et de la perception des acteurs rencontrés, il est bien établi que la phase 2 du PAEFE est assez efficace dans l'atteinte des résultats.

7- Le taux d'exécution financière par rapport au budget global y compris le crédit additionnel sur la période 2016-2020 est de **90,47%** contre un taux d'exécution physique de 85,22%, ce qui signifie que **plus de 90% des ressources financières ont été dépensées pour la mise en œuvre de moins de 86% des activités prévues**. Par ailleurs, l'utilisation de 90,47% desdites ressources financières

a permis d'atteindre 81% des cibles des principaux indicateurs. Cet écart d'environ 5% est admissible dans la mesure où des facteurs non maîtrisables peuvent avoir influencé les coûts des opérations.

8- La phase 2 du PAEFE affiche un indice d'efficience supérieur à l'unité, ce qui signifie que le nombre total de bénéficiaires et les différents changements induits par la mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE ont été obtenus de façon économique. Aussi, la perception des différent(e)s acteurs/trices rencontrés confirme que les résultats ont été obtenus à coûts moindres par rapport au système classique. On peut donc soutenir que la phase 2 du PAEFE est efficiente.

9- Le PAEFE a eu des impacts positifs sur les connaissances et compétences des apprenant(e)s, leurs aspirations scolaires et professionnelles, les relations de genre au profit du respect des droits des jeunes filles, et probablement sur leur trajectoire de vie. Dans les communautés bénéficiaires, il est noté une baisse de l'exode rural et des cas de mariages et de grossesses précoces tandis qu'au plan institutionnel, le PAEFE est reconnu comme un modèle efficace de prise en charge des adolescent(e)s déscolarisé(e)s et non scolarisé(e)s.

10- La collaboration entre les centres Barka et les autres structures du secteur de l'éducation est jugée globalement bonne d'après 95% des acteurs/trices interrogé(e)s. Mais si cette synergie avec les acteurs/trices du secteur public est appréciable, elle est par contre limitée avec le secteur privé. Aussi, existe-t-il un accord de coopération entre PAEFE et EDUCO pour une intervention dans le cadre de soutien scolaire aux enfants en difficultés et. Dans le cadre de la mise à l'échelle de PAEFE, il urge de voir ensemble avec EDUCO la faisabilité de l'approche en zone urbaine (Fon et Ditamari) et définir ce que le PAEFE est prêt à faire en termes d'accompagnement.

11- La synergie avec l'UNESCO s'avère nécessaire pour l'institutionnalisation du PAEFE et la mobilisation des ressources, avec l'ANCB pour l'affectation des fonds FADEC pour les Alternatives éducatives, avec le Royaume des Pays-Bas pour le genre et l'inclusion sociale, avec le Ministère des Enseignements Technique et Formation professionnelle et le MAEP qui travaillent sur un référentiel pour certifier les métiers de l'agriculture tels que l'élevage, la mécanique agricole et l'exploitation des filières coton en vue de la délivrance des diplômes CQP et CQM dans l'agriculture.

12- Le PAEFE a apporté une contribution significative à la réalisation des objectifs du STRACOBEN en matière de genre en promouvant la participation des femmes à tous les niveaux et dans tous les domaines, en encourageant l'accès, le maintien des apprenant(e)s en général et des filles en particulier dans les centres Barka. La parité filles/garçons affiche des indices moyens supérieurs à 1 pour les sorti(e)s, et les inscriptions en formation duale. A contrario, les filles s'inscrivent moins au collège comparativement aux garçons avec un indice de parité de 0,89. Le PAEFE a contribué à démythifier certains stéréotypes et préjugés liés au sexe en ce qui concerne les apprentissages des métiers. Il a enregistré un faible enrôlement des enfants handicapés moteurs et on observe une insuffisance d'ouvrages d'accessibilité dans les centres Barka.

13- L'évolution du taux de grossesse montre une tendance baissière sur la période de la phase 2 du PAEFE et est estimé à 0,2% en 2020. Face aux pratiques socioculturelles et religieuses défavorables en général, aux filles et aux enfants handicapés en particulier et à l'hyperactivité sexuelle des jeunes, l'inscription et le maintien des filles tout au long du cycle restent et demeurent une priorité. Il en est de même des enfants handicapés moteurs. L'instauration d'une culture organisationnelle sensible au genre et à l'inclusion sociale à tous les niveaux, le suivi, la prise en charge et l'autonomisation des sorti(e)s des centres Barka constituent un gage pour l'atteinte des objectifs du programme.

14- Le taux de réalisation moyen annuel des activités relatives au pilotage et à l'institutionnalisation des alternatives éducatives est de 35%, ce qui montre bien que le pilotage et l'institutionnalisation des AE

sont bien faibles. En ce qui concerne les performances, il est fort remarquable que la durabilité de la grande majorité desdites actions n'est guère établie : (i) la durabilité de la prise en charge de la scolarisation et du maintien des enfants/adolescent(e)s de 9-15 ans non scolarisé(e)s et/ou déscolarisé(e)s par les communautés n'est pas effective ; (ii) par rapport à la Commune, la durabilité de la construction des salles de classes pour les AE et celle de la construction des forages dans les centres Barka ne sont pas établies ; (iii) par rapport à l'Etat la durabilité de la formation des animateurs/trices, de leur recrutement et de la prise en charge de leur salaire, ainsi que le financement des alternatives éducatives, est loin d'être une réalité.

15- En dépit du faible niveau d'institutionnalisation des AE, des progrès sensibles ont été enregistrés. Mais il convient de mettre en œuvre certaines actions phares afin d'atténuer les effets des faiblesses qui affectent l'ensemble du dispositif institutionnel, au risque d'hypothéquer la durabilité des acquis.

16- Le passage à l'échelle des AE nécessite encore assez d'efforts à fournir par l'Etat car, au regard de la tendance actuelle, la probabilité est faible qu'à la fin de 2026 (fin de la phase 3), il y ait des centres Barka publics. Cela est dû au fait que le payement de salaire pour la fonction enseignante relève encore des prérogatives de l'Etat dont les ressources ne suffisent pas encore pour assurer pleinement les charges de cette fonction au niveau d'éducation classique. Dans ces conditions, la question de la fonction enseignante reste comme l'un des principaux goulots du passage à l'échelle. Aussi, l'équilibre linguistique entre le cadre normatif des langues et le modèle des AE constitue un autre défi pour la phase 3 du PAEFE.

17- Le Comité Technique paritaire Interministériel de Pilotage du PAEFE a eu un effet positif dans le processus d'institutionnalisation de l'approche Barka : les visites régulières de pilotage sur le terrain, à savoir, une visite annuelle par les deux Ministres et deux visites annuelles par les deux Directeurs de cabinet constituent des signes patents de l'engagement des autorités du secteur éducatif. Aussi, l'engagement des communes et des communautés a-t-il été effectif avec une énorme contribution des COGEC à la rétention et au maintien des apprenant(e)s dans les centres.

18- Dans toutes les communes visitées, les dispositions prévues pour la gestion de chaque centre Barka semblent globalement respectées, à l'exception de quelques difficultés de fonctionnement au niveau de certains de ces organes (les COGEC pour l'approvisionnement des cantines en vivres).

19- L'analyse de l'effectivité du suivi pédagogique, du suivi opérationnel et du suivi des effets et impact révèle qu'au niveau du suivi opérationnel et du suivi des effets et impact, aucun dysfonctionnement majeur n'est noté. Quant à ce qui est du suivi pédagogique, certains acteurs se sont plaints de la rareté du passage des inspecteurs dans certains centres Barka et de la non-conformité de l'approche pédagogique du formel avec celle des alternatives éducatives en première et deuxième années des centres Barka.

20- Le dispositif du cadre de suivi est efficient et opérationnel grâce à l'existence d'une matrice de suivi-évaluation des activités (SEA) informatisée, consolidée qui centralise les données du programme qui est gérée par un chargé de SEA. Le dispositif de SEA au niveau central est efficient et le reporting est pertinent avec des rapports des périodicités différentes. Ce système de SEA a bien fonctionné dans la circulation de l'information entre les différents partenaires au niveau national, régional et local. Enfin, il est noté d'autres aspects d'efficience comme : une optimisation de l'organisation des ressources humaines et matérielles, une gestion de proximité du programme est marquée par la présence de la coordination du Programme à Parakou, proche des bénéficiaires et un montage institutionnel bien clair.

LISTE DES SIGLES

AE	Alternatives Educatives
APESSA	Association Pour l'Education la Sexualité et le Santé en Afrique
APA	Association des Parents d'Apprenants
CCAE	Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education
C4ED	Centre d'Evaluation et de Développement
CERPADEC	Centre d'Etudes Régionale pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du Développement Communautaire
CoGeC	Comité de Gestion Communautaire
CoTIP	Comité Technique Interministériel et paritaire de Pilotage du PAEFE
CP	Conseiller Pédagogique
CPSA	Centre de Promotion Sociale des Aveugles
CRP	Chef de Région Pédagogique
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
GES	Genre et Equité Sociale
INFRE	Institut National pour la Formation et la Recherche en Education
MESTFP	Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnel
MEMP	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEFE	Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif
PEFISS	Programme d'Education, de Formation et d'Intégration Sociale des Sourds
PFE	Point Focal Education
PRODOC	Project document
SRAJ	Santé de la Reproduction des Adolescent(e)s et Jeunes
SSRAJ	Santé Sexuelle Reproductive des Adolescents et Jeunes
STRACOBEN	Stratégie de Coopération suisse au Bénin
UP	Unité Pédagogique
VIH/SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Acteurs et partenaires du PAEFE rencontrés.....	11
Tableau 2 : Taux d'exécution physique et indice d'efficacité de la mise en œuvre du PAEFE.....	15
Tableau 3 : Taux d'exécution financière du PAEFE 2	19
Tableau 4 : Taux d'exécution physique, financière et indice d'efficacité du PAEFE.	18
Tableau 5 : Indice d'efficience de la mise en œuvre du PAEFE 2	19
Tableau 6 : Point de l'évaluation de la mise en œuvre des activités de l'outcome 4.....	27
Tableau 7 : Point de réalisation des indicateurs du fonctionnement du cadre institutionnel et de du mécanisme de suivi-évaluation	33

INTRODUCTION

Contexte

L'éducation figure parmi les priorités de l'Etat béninois qui y consacre en moyenne 20% de ses dépenses nationales depuis plusieurs années. Si les efforts des gouvernements du Bénin et des Partenaires Techniques et Financiers ont induit des progrès notables en matière d'accès universel à la scolarisation, les objectifs nationaux en matière d'éducation ne sont pas encore atteints. Par exemple, une proportion importante d'enfants et d'adolescents est en dehors du système éducatif en raison de l'effet cumulé des déperditions scolaires et du déficit d'admission.

Pour contribuer à offrir des solutions éducatives aux enfants exclus du système éducatif, la Coopération suisse a initié le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Exclus du système éducatif (PAEFE). Il s'agit d'une approche éducative bilingue qui permet d'offrir une éducation de base aux enfants de 9 à 15 ans exclus du système éducatif, tout en tenant compte des réalités socio-économiques de leur milieu. Le **modèle Barka** qui est au cœur de la stratégie d'action du PAEFE est également conçu pour servir de passerelle vers la rescolarisation ou vers une formation professionnelle des bénéficiaires. Dans une vision plus large, en fournissant aux enfants non scolarisés ou déscolarisés les bases et compétences nécessaires pour réaliser leur potentiel, l'intervention du PAEFE participe du « *leave no one behind (ne laisser personne de côté)* » qui est l'un des principes de base de l'Agenda 2030.

Compte tenu des résultats probants obtenus au cours de la première phase entre 2013 et 2015, le PAEFE a été renforcé et a pris une plus grande envergure au cours de la deuxième phase en 2016-2020, atteignant un effectif cumulé de bénéficiaires estimé à plus de **10.000 enfants non scolarisés ou déscolarisés âgés de 9 à 15 ans**. Par ailleurs, ***l'institutionnalisation du modèle des alternatives éducatives et le passage à l'échelle du modèle Barka*** ont fait l'objet d'une grande attention au cours de cette phase, aboutissant entre autres, à la reconnaissance et à la promotion des alternatives éducatives bilingues, comme partie intégrante du système éducatif par le Plan Sectoriel Education (2018-2030).

La clôture de la phase 2 du PAEFE étant normalement prévue pour le 31 décembre 2020, il a été jugé nécessaire d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats et la pertinence du PAEFE dans le contexte actuel du Bénin avant de décider de la suite à donner à ce programme. C'est ce qui justifie la mission d'évaluation finale de la phase 2 et de proposition pour la suite dont les objectifs et les résultats visés se présentent comme ci-après.

Objectifs et résultats de la mission

La présente évaluation vise d'une part, à *analyser les résultats/effets induits par le PAEFE, les mécanismes qui y ont contribué et d'autre part, à dégager les acquis et les leçons apprises, afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour une troisième phase du programme*, conformément aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et de montage institutionnel.

Plus spécifiquement, l'évaluation s'est focalisé sur les enjeux et défis ci-après : (i) comment assurer le passage à l'échelle de l'expérience Barka dans un contexte où l'éducation alternative fait partie intégrante de l'éducation de base ? (ii) comment établir une synergie et une complémentarité entre les différentes expériences en cours d'expérimentation au Bénin (PCA de UNICEF, PAEFE de Coopération Suisse, autres de Aide et Action, de Groupes Religieux,...) et assurer une capitalisation desdites expériences qui permet un passage à l'échelle qui capitalise lesdites expériences ? (iii) comment assurer l'ancrage institutionnel des alternatives éducatives pour une meilleure appropriation de la maîtrise

d'ouvrage par les communes ? (iv) comment trouver des financements autre que celui de la DDC pour poursuivre l'expérience Barka ?

Pour atteindre ces objectifs, les résultats ci-après sont attendus : (i) un rapport provisoire ; (ii) un rapport définitif d'une vingtaine de pages (annexes non comprises) ainsi qu'un résumé de 5 pages seront transmis au mandant ; (iii) et une proposition de document de projet pour la phase 3 y compris le cadre logique et les annexes selon le canevas de la DDC sera transmise au mandant.

Dimensions et fonctions

Cette évaluation finale revêt **trois dimensions**. Elle est : (i) **analytique** en ce sens qu'elle analysera l'efficacité du programme et en appréciera la pertinence et la cohérence ; (ii) **rétrospective** car elle identifiera les effets du programme en mettant en exergue les points forts et les points faibles, et analysera les partenariats établis en relation avec la pérennisation des acquis ; (iii) **prospective** parce qu'elle indiquera les points à renforcer et donnera des éléments d'une vision stratégique plus vaste du programme ; en clair elle dégagera les acquis et les leçons apprises, identifiera les acteurs de changement sur lesquels bâtir la prochaine phase du programme, afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour ladite phase en termes d'adaptations, d'ajouts, de compléments aux modalités de pilotage, à l'approche et au montage institutionnel.

En définitive cette évaluation a les **trois fonctions classiques** des évaluations finales : elle est récapitulative (analysera l'atteinte des objectifs), instrumentale (servira à la prise de décision stratégique) et cognitive (contribuera à la capitalisation des expériences et à l'établissement de bonnes pratiques).

Structuration du rapport

Le rapport de l'évaluation finale de la phase 2 du PAEFE est structuré en trois parties dont notamment l'introduction, la méthodologie et les résultats de l'analyse évaluative, cette dernière étant subdivisée en huit rubriques portant sur l'analyse selon les éléments contenus dans les termes de référence : (i) la pertinence ; (ii) l'efficacité ; (iii) l'efficience ; (iv) les effets et impact ; (v) la synergie entre PAEFE et les autres interventions ; (vi) les aspects transversaux ; (viii) la durabilité/institutionnalisation/passage à l'échelle ; (viii) le pilotage et la gestion.

II-DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR LA CONDUITE DE LA MISSION

La crédibilité accordée à toute évaluation, notamment les évaluations externes, est fonction de la qualité de la démarche méthodologique adoptée pour la conduite de la mission y afférente. Celle adoptée dans le cas d'espèce, repose fondamentalement sur les outils et méthodes d'analyse des données aussi bien quantitatives que qualitatives et de prospection en termes de formulation d'une nouvelle phase, dans la perspective de l'institutionnalisation des alternatives éducatives au Bénin.

Ainsi, la méthodologie de conduite de la mission s'est focalisée sur les termes de référence et est restée cohérente avec les principes d'évaluation de la DDC (notamment droiture, qualité et fiabilité, participation, impartialité et indépendance, et transparence)¹. Aussi, la mission a-t-elle été conduite suivant les règles que sont : (i) la participation et l'inclusion en privilégiant les échanges et séances de travail avec tous les acteurs concernés ; (ii) l'exploitation des synergies des compétences diverses des intervenants ; (iii) le contrôle permanent de la qualité des travaux ; (iv) le respect de l'éthique et des lois ; (v) et la triangulation et la circulation optimale de l'information. L'évaluation elle-même sera basée sur les critères l'OCDE rappelés dans les TDR à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts et la durabilité. Une matrice d'évaluation mentionnant les principales questions évaluatives attachées à chacun de ces critères a été élaborée et validée par le commanditaire. Celle-ci a servi de référence pour la collecte des données.

Les principaux axes du déroulement de la mission sont : (i) la phase préparatoire : séance de cadrage et de validation de la méthodologie, recherche et analyse documentaire (en utilisant notamment tous les documents et rapports disponibles sur le PAEFE et les alternatives éducatives), élaboration des outils d'investigation, formation des enquêteurs et test, organisation des travaux de terrain ; (ii) la phase de terrain : collecte des données auprès des acteurs, bénéficiaires et autres ; (iii) la phase de réalisation de l'évaluation du PAEFE 2 : traitement et analyse des données, présentation des résultats provisoires d'évaluation aux différentes parties prenantes, élaboration du rapport provisoire de l'évaluation de la phase 2 du PAEFE, présentation des résultats d'évaluation de la phase 2 de PAEFE au Commanditaire ; (iv) la phase de formulation de la phase 3 du PAEFE : élaboration des grandes orientations de la phase 3 du PAEFE, organisation d'ateliers de planification et de budgétisation de la phase 3 du PAEFE, présentation des grandes orientations de la phase 3 de PAEFE au Commanditaire ; (v) la phase de finalisation des rapports. Des séances de restitutions, de réflexion prospective, de planification et de validation ont été organisées de façon transversale aux différentes phases.

Echantillonnage

Le PAEFE a concerné sept (07) communes du Borgou (sauf Parakou) et les six (6) communes de l'Alibori. Pour les besoins de l'enquête, un échantillon représentatif de 51 des 99 Centres Barka a été établi avec la participation des ONG impliquées dans l'exécution, soit un taux d'échantillonnage de 50,5%. Cet échantillon a couvert toutes les communes d'intervention non seulement pour augmenter la variabilité des unités d'observation, mais aussi pour permettre de faire ressortir les effets-fixes capturant les spécificités de chacune des communes.

Une attention particulière a été accordée à la problématique de la prise en compte de genre et de l'inclusion sociale lors de l'échantillonnage.

En considérant que les résultats de l'évaluation d'impact réalisée restent valides et sont à utiliser lors de la présente évaluation pour la partie relative à « l'évaluation des effets et impacts », la taille de l'échantillon n'a pas pris en compte les apprenants (es) et les non apprenants (es) dans ledit échantillon. Toutefois, l'échantillon a pris en compte les parents d'apprenants et les encadreurs qui ont fourni aux

¹ Politique d'évaluation de la Direction du développement et de la coopération (DDC), Version révisée en mars 2018

évaluateurs, des informations pour analyser directement et/ou indirectement la trajectoire des anciens apprenants et tenir compte de la perception des parents des apprenants. Sur cette base, la taille de l'échantillon est 409.

La collecte de données a concerné les acteurs et partenaires du PAEFE qui sont répartis par catégorie ainsi qu'il suit :

Tableau I : Acteurs et partenaires du PAEFE rencontrés

Catégorie d'acteurs	Prévu	Réalisé
<i>Au niveau central</i>		
Bureau de la Coopération suisse et Bureau de HELVETAS	4	10
Assemblée nationale	0	1
MEMP	7	6
MESFTP	5	2
PTF	5	3
ONG internationales	3	3
Sous-Total	24	25
<i>Au niveau intermédiaire</i>		
Responsables et cadres ONG impliquées dans l'exécution	8	6
DDEMP Borgou et Alibori	2	2
Sous-Total	10	8
<i>Au niveau des 13 communes et des communautés</i>		
Responsables d'unités pédagogiques	13	11
Conseillers Pédagogiques	26	15
Maires, élus locaux/cadres de l'administration locale	26	20
Membres des organes de gestion au niveau communal et communautaire	52	43
Personnes ressources et autres intervenants publics ou privés dans la région d'intervention du programme	26	13
Encadreurs des centres Barka	51	51
Parents des anciens apprenants	255	227
Sous-Total	449	380
Total	483	413

Caractéristiques des acteurs rencontrés au niveau des communes et des communautés

Les 380 acteurs rencontrés au niveau communal et des communautés peuvent être classés en trois catégories dont 227 chefs de ménages, 51 **encadreurs des centres Barka** et 102 **autres acteurs**.

Les chefs de ménages sont essentiellement des agriculteurs (81,5%) et des éleveurs (6,17%) dont 71,8% d'hommes et 28,2% de femmes. 78,5% d'entre eux sont des musulmans et près de 50% sont des bariba et environ 31% sont des Peuhl/Boo. Près de 59% d'entre eux n'ont pas eu accès à l'école.

En ce qui concerne les **encadreurs**, près de 65% d'entre ont le niveau BAC ou équivalent et 14% le BAC +3 ans d'études au moins avant leur recrutement. Environ 70,5% ont reçu une formation pédagogique avant leur recrutement. Aussi, plus de 98% affirment-ils avoir reçu de formations pour l'animation des centres Barka dans les domaines ci-après : *le genre (100%), l'inclusion sociale (100%), la pédagogie spécifique aux adolescents (92%), la didactique des langues (88%), la didactique des mathématiques (84%), l'andragogie (46%) et d'autres formations que sont : la lutte contre la grossesse précoce et le harcèlement sexuel en milieu scolaire, les méthodes de santé de reproduction, la sexualité*

en milieu scolaire, le jardinage, la législation en milieu scolaire, le sport. Aussi, 94,12% des encadreurs affirment-ils avoir bénéficié d'une formation continue depuis le début du projet Barka.

S'agissant du fonctionnement des centres Barka, 82 % des encadreurs dispensent les cours autant en français que dans les langues nationales, alors que 11% d'entre eux affirment les dispenser uniquement dans les langues nationales et seulement 6% en français.

Les autres acteurs interrogés, membres des comités de gestion (42%), de l'administration locale (19,5%), conseillers pédagogiques (14,5%), personnes ressources (13%) et responsables d'unité pédagogique (11%), proviennent du Borgou (65,5% alors que les 34,5% sont de l'Alibori. Aussi, 83% sont de sexe masculin, tandis que 17% de sexe féminin

III-RESULTATS DE L'ANALYSE EVALUATIVE

Conformément aux exigences de suivi-évaluation contenues la Stratégie de Coopération Suisse au Bénin pour la période 2017-2020 (STRACOBEN 2017-2020) et dans les engagements contractuels du Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Exclus du système éducatif (PAEFE), l'évaluation finale a été réalisée suivant les critères d'évaluation de l'OCDE contenus dans les TDR et d'un certain nombre de questions évaluatives (voir les questions évaluatives en annexe). A cet effet, il s'est avéré nécessaire de rechercher si les résultats et objectifs prévus sont atteints ou sont en voie d'être atteints et de dégager les effets directs (observés ou pressentis) et indirects résultant de sa mise en œuvre. En substance, la présente évaluation a analysé les résultats/effets induits par le programme, les mécanismes qui y ont contribué et enfin les enjeux/défis importants pour une troisième phase du programme, conformément aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'effet/impact, de durabilité et de montage institutionnel. Il est bien entendu que les acquis sont analysés de façon transversale à l'ensemble de ces critères. Les résultats découlant de l'analyse évaluative sont consignés ci-après suivant lesdits critères.

3-1 Analyse de la pertinence de la phase 2 du PAEFE

La pertinence est la mesure dans laquelle l'objectif global visé par un Projet ou un Programme constitue la solution au problème identifié. De ce point de vue, la pertinence peut être analysée sous deux angles, d'une part suivant l'analyse du Programme au regard de sa formulation et d'autre part, suivant les résultats ou changements obtenus.

Pertinence au regard de la formulation du PAEFE

En dépit des progrès notables en matière d'accès universel à la scolarisation, caractérisés par l'amélioration du TBS et du TNS sur la période 2006-2014, les objectifs nationaux en matière d'éducation ne sont pas encore atteints. Les données disponibles indiquent qu'un nombre élevé d'enfants et de jeunes sont toujours en dehors du système éducatif. En effet, 38% des personnes âgées de 5 à 24 ans sont hors de l'école². Parmi ceux-ci, 28 % n'ont jamais été scolarisés et 10% ont été scolarisés mais ont abandonné l'école avant d'avoir atteint le seuil de compétences minimales en lecture et en mathématique. L'effet cumulé des déperditions scolaires et le déficit d'admission ont donc contribué à créer une population importante d'adolescents hors de l'école.

Et c'est pour apporter une solution à cette situation que la Coopération suisse a initié le Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Exclus du système éducatif (PAEFE). Grâce à ce programme, basé sur une approche éducative bilingue qui permet d'offrir une éducation de base aux enfants de 9 à 15 ans exclus du système éducatif, un total de 99 centres Barka ont été créés et rendus fonctionnels sur l'ensemble des deux phases dans 13 communes du Borgou et de l'Alibori. Il en résulte donc que, du point de vue de la formation (prise en compte des besoins des bénéficiaires), le PAEFE est bien pertinent.

Pertinence au regard de l'appréciation par les acteurs interrogés, des résultats et changements enregistrés

La pertinence au regard des résultats enregistrés a été analysée par les acteurs interrogés par rapport à plusieurs aspects dont notamment :

► **Pertinence par rapport aux attentes** : 80% des encadreurs et plus de 50% des parents d'apprenants interrogés, affirment que les centres Barka constituent, tant au niveau des filles que des garçons, une solution aux causes qu'ils ont évoquées pour la déscolarisation des enfants. Il s'agit notamment de : (i) la pauvreté des parents ; (ii) l'ignorance des bienfaits de la scolarisation ; (iii) le manque de suivi de la

² Stratégie de renforcement des alternatives éducatives.

part des parents ; (iv) les difficultés d'apprentissage des enfants ; (v) le mariage précoce des filles, le phénomène de grossesse non désirée/précoce : voir le tableau de l'annexe 2.

► **Pertinence par rapport à la motivation des parents** : plusieurs éléments de motivation ont été exprimés par les parents des apprenants pour confirmer la pertinence du PAEFE : voir le tableau de l'annexe 3.

► **Pertinence par rapport à la qualité de l'enseignement (durée, acquis des apprentissages et bilinguisme)** : 90% des acteurs jugent pertinente la durée du cursus, 91,5% jugent pertinent les acquis des apprentissages et 100% des acteurs interrogés jugent pertinent le bilinguisme qui selon eux, facilite l'apprentissage de la langue française tout en permettant aux acteurs de pouvoir écrire et lire dans leur langue maternelle. Globalement, les acteurs interrogés ont une bonne appréciation (39%), voire une très bonne appréciation (61%), des centres Barka et du PAEFE : voir le tableau l'annexe 4.

En substance, le PAEFE est globalement bien pertinent car il s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales du Bénin dans le secteur de l'éducation qui vise l'accès universel. Il est pertinent par rapport à la qualité de l'enseignement, adapté pour répondre aux causes et conséquences de la déscolarisation et pertinent par rapport aux attentes des bénéficiaires et par rapport aux activités mises en œuvre. Il contribue à la réinsertion des exclus du système éducatif dans le tissu économique et social de leur localité et leur assure un accompagnement dans la perspective du développement de leur localité.

L'ensemble des encadreurs interrogés estiment que le PAEFE, à travers la présence des centres Barka, intègre et anticipe les conséquences de la non scolarisation et/ou de la déscolarisation des enfants filles comme garçons, notamment la non instruction tant chez les filles que chez les garçons, l'absence de perspective chez les enfants et la recrudescence de la délinquance juvénile.

Pour les encadreurs des centres Barka, les parents d'apprenants, les autorités locales, les leaders d'opinion, les services déconcentrés de l'Etat, la conception et le fonctionnement des centres Barka sont adaptés, voire très adaptés, aux réalités et à la culture du milieu et répondent aux principaux besoins éducatifs et pédagogiques des garçons et des filles exclus du système éducatif formel.

Afin d'assurer aux apprenants, sans distinction aucune, l'accès aux compétences, à l'esprit d'entreprenariat et d'innovation qui en feront des citoyens épanouis, quelques défis à relever ont été énumérés par les répondants : (i) la prise en compte des besoins de ces centres Barka dans le budget communal ; (ii) le recrutement et le renforcement de capacité des animateurs ; (iii) l'accroissement des investissements pour les fournitures, les infrastructures mobilière et immobilière, les centres de documentation ; (iv) le développement des aires de jeu ; (v) la mise en place d'ateliers professionnelles.

3-2 Analyse de l'efficacité de la phase 2 du PAEFE

L'efficacité est la mesure dans laquelle les objectifs visés ont été atteints. En d'autres termes, elle vise à déterminer et à analyser les écarts entre les objectifs fixés et ceux qui ont été atteints. De façon concrète, dans le cadre de l'évaluation de la phase 2 du PAEFE, l'analyse de l'efficacité a consisté à déterminer les écarts entre les valeurs cibles et les réalisations des indicateurs d'outcome retenus dans le cadre de suivi des performances. Les données obtenues ont permis de fonder un jugement sur l'efficacité de la mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE.

Ainsi, sur la période 2016-2020, le taux de réalisation des activités programmées est 88,00% pour l'outcome 1 dont les cibles de tous les indicateurs ont été atteintes. Pour l'outcome 2, le taux d'exécution physique (TEP) des activités programmées est de 78,13% et les cibles de tous les indicateurs ont été atteintes. En ce qui concerne l'outcome 3, le TEP des activités programmées est de 84,29%, alors qu'aucune cible n'a été atteinte. Enfin, pour l'outcome 4, le taux de réalisation physique est de 86,79% et 2 cibles d'indicateurs ont été atteintes sur 3.

S'agissant de l'outcome 1 relatif à la participation et à l'adhésion des communautés à la mise en œuvre de l'alternative éducative dans les communes du Borgou et de l'Alibori, les principaux résultats obtenus sur la période 2016-2020 sont : (i) une proportion de centres Barka fonctionnels offrant des services en matière de restauration qui s'établit à 92,86% ; (ii) une proportion de centres barka ayant de cantine auto gérée fonctionnelle qui s'établit à 89,80% ; (iii) un pourcentage de centres barka ayant un jardins scolaire estimé à 94,90% ; (iv) un pourcentage de centres barka faisant la promotion des activités culturelles évalué à 88,80% ; (v) un pourcentage de centres barka offrant des services d'initiation aux métiers aux apprenants estimé à 97,96% ; (vi) le taux d'abandon des filles des centres Barka qui s'établit à 6,31%, le pourcentages de filles enceintes qui s'établit à 0,22%.

En ce qui concerne l'outcome 2 relatif à l'amélioration des compétences des communes et des services étatiques déconcentrés sur les alternatives éducatives et leur gestion, en 2020, la situation de ces indicateurs montre que les cibles de tous les indicateurs ont été atteintes. De façon globale, sur la période de mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE, les différentes actions mises en œuvre ont permis d'améliorer les compétences des communes et des services déconcentrés de l'Etat sur les alternatives éducatives et leur gestion. Ces efforts doivent être maintenus et renforcés.

Pour le cas spécifique de l'outcome 3 relatif à la poursuite du développement d'une éducation alternative bilingue de qualité, inclusive et durable à l'adresse des enfants exclus du système éducatif, en 2020, la cible de 80% de l'indicateur « taux d'admission au CEP » n'a pas été atteinte. Elle ne l'a pas été non plus sur l'ensemble de la période de mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE. En effet, le taux d'admission au CEP des apprenants en dernière année de formation dans les centres Barka a connu une évolution erratique marquée par une tendance haussière, passant de 45,7% en 2017 à 55,85% en 2020, contre 43,1% en 2018 et 67,19% en 2019. En ce qui concerne le pourcentage de centres Barka bénéficiant de l'appui des collectifs des artisans et organisations socio-professionnelles, la cible obtenue avoisine la prévision. En effet, cet indicateur est passé de 90% en 2017 à 97,96% en 2020 contre 89% en 2018 et 93,88% en 2019, soit une moyenne annuelle de 92,71% sur la période. Le niveau de réalisation de la cible en 2020 est de 97,96% contre une prévision de 100, est de ce fait, relativement satisfaisant. Une poursuite constante des efforts dans ce sens permettra d'atteindre la cible mais au-delà de l'horizon de cette phase.

Pour ce qui de l'outcome 4 relatif au pilotage et à l'institutionnalisation de l'alternative éducative développée avec l'ensemble des partenaires publics et privés, au terme de la phase 2 du PAEFE, même si l'Etat n'alloue pas encore un budget spécifique aux alternatives éducatives, il est observé l'existence d'un (e) service/direction en charge des alternatives éducatives au niveau du MEMP qui est fonctionnel. Par ailleurs, il est noté la présence effective d'autres structures et/ou bailleurs intervenant dans le domaine des alternatives éducatives. Il s'agit de l'UNICEF avec l'expérience du programme de cours accélérés dans les 77 communes du Bénin, de l'ONG internationale EDUCO avec l'expérience du programme de cours accélérés dans Porto-Novo et Cotonou par l'intermédiaire des ONG Assovie, foyer Don Bosco, Fille de Marie Auxiliatrice (FMA), de Plan International et de l'ONG internationale Aide et Action. Par ailleurs, des actions progressives se mettent en place à divers niveaux pour assurer progressivement la prise en charge financière des alternatives éducatives par l'Etat et les Collectivités Territoriales.

De façon globale, le taux d'exécution physique des actions/activités prévues pour être exécutées au cours de la phase 2 du PAEFE est de 85,22%. En prenant en compte en compte certains paramètres, notamment le poids relatif de chaque activité, output et outcome dans l'ensemble du programme et les critères de priorisation de certaines activités, le TEP devrait tourner autour de 96%. Ces éléments n'ont pas été pris en compte lors du démarrage des activités et la planification pluriannuelle des activités du Programme qui devrait faciliter cet exercice n'a pas été réalisée au début de la phase 2 du programme et sa reconstitution n'a pas été possible.

Tableau 2 : Taux d'exécution physique et indice d'efficacité de la mise en œuvre du PAEFE 2.

	<i>Nombre d'activités prévues</i>	<i>Nombre de nouvelles activités programmées</i>	<i>Nombre d'activités réalisées</i>	<i>Taux d'exécution physique (%)</i>	<i>Nombre de cibles</i>	<i>Nombre de cibles atteintes</i>	<i>Indice d'efficacité dans l'atteinte des cibles</i>
<i>Outcome 1</i>	93	75	66	88,00	7	7	1,00
<i>Outcome 2</i>	46	32	25	78,13	4	4	1,00
<i>Outcome 3</i>	86	70	59	84,29	2	0	0,00
<i>Outcome 4</i>	73	53	46	86,79	3	2	0,67
<i>Ensemble PAEFE 2</i>	298	230	196	85,22	16	13	0,81

Source : Calcul des auteurs, à partir des données de la Coordination du PAEFE 2, janvier 2020

La mise en œuvre de 85,22% des activités programmés a permis d'atteindre les cibles de 13 des 16 principaux indicateurs de performances du programme, soit un indice d'efficacité de 0,81.

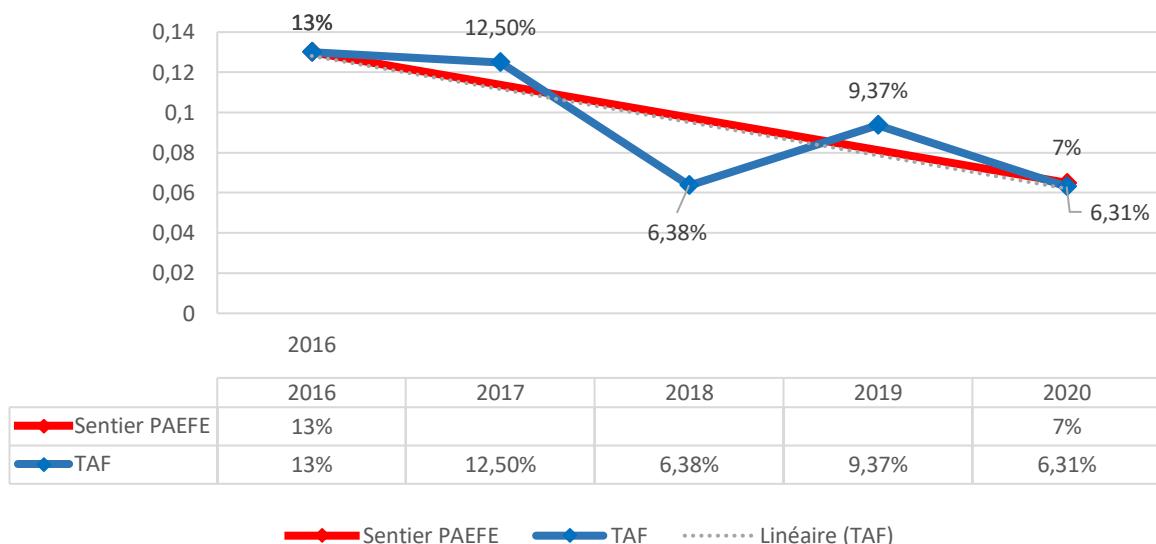
Les principaux changements induits par la mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE sont : (i) l'amélioration de la participation et de l'adhésion des communautés à la mise en œuvre de l'alternative éducative dans les communes du Borgou et de l'Alibori ; (ii) l'amélioration des compétences des communes et des services étatiques déconcentrés sur les alternatives éducatives et leur gestion ; et (iii) l'amélioration du pilotage et de l'institutionnalisation de l'alternative éducative développée avec l'ensemble des partenaires publics et privés. Toutefois, les efforts en vue du développement d'une éducation alternative bilingue de qualité, inclusive et durable à l'adresse des enfants exclus du système éducatif, doivent être poursuivis et consolidés.

Par ailleurs, la perception de la grande majorité des acteurs rencontrés permet de soutenir que le PAEFE est efficace. Dans ce sens, on peut noter que pour :

- **l'outcome 1** : (i) près de 96% des acteurs rencontrés (autorités locales, responsables d'unité pédagogique, personnes ressources, membres des comités de gestion) soutiennent que l'implication et l'adhésion des communautés à la mise en œuvre des AE est efficace, tandis qu'environ 4% des parents des apprenants pensent que le niveau d'implication des communautés et de leur leader, est plutôt faible. De même, la collaboration avec les communautés d'intervention est jugée bonne ou très bonne par 96% des encadreurs de centres Barka, tandis que 79% des parents ont une très bonne appréciation du dynamisme des responsables des centres Barka de leur communauté.
- **les outcome 2 & 3** : (i) 97% des personnes rencontrées (autorités locales, responsables d'unité pédagogique, personnes ressources, membres des comités de gestion) sont satisfaits du fonctionnement et des performances des centres Barka, notamment en ce qui concerne le taux de réussite des enfants au CEP et l'obtention de bons résultats ; (ii) 55% des encadreurs affirment que les filles ont développé un seuil de compétence minimal compris entre 50% et 75% en lecture et en mathématique, seuil nettement meilleur à celui des garçons qui est inférieur à 50% ; (iii) 55% des encadreurs estiment que les enfants qui entrent dans les centres Barka acquièrent, non seulement des compétences en lecture et en mathématique, mais aussi et surtout des compétences de vie qui font d'eux, des acteurs de changement et de développement à la sortie, que ces derniers aient obtenu le CEP ou non ; (iv) 70% des parents d'apprenants ont déclaré être très satisfaits des activités et des résultats des centres ; plus de 70% des répondants affirment que leurs filles connaissent mieux la culture locale, peuvent exercer un métier non agricole et peuvent intégrer le système éducatif formel.

En considérant les données factuelles du cadre de performance du PAEFE 2, on constate que le taux d'abandon des filles a connu une évolution erratique marquée par une tendance baissière sur la période de mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE. Ce taux est passé de 13% en 2016 à 6,31% en 2020 pour une cible de 7% fixée.

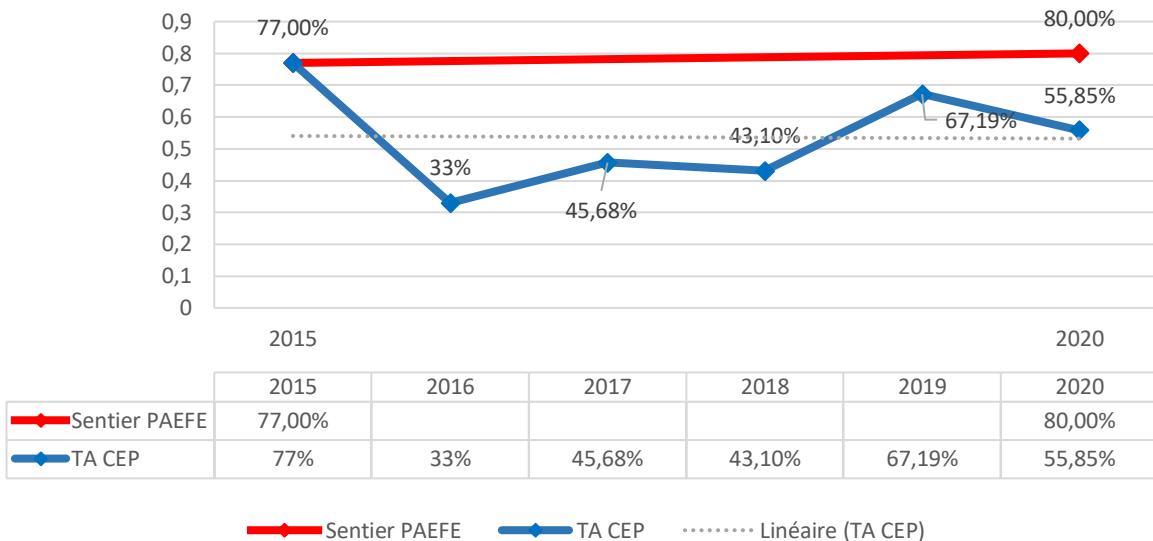
Evolution du taux d'abandon des filles



Source : Cadre de performance du PAEFE 2, décembre 2020

En ce qui concerne spécifiquement l'efficacité de l'offre éducative, l'analyse des données factuelles permet de constater que, sur la période 2017-2020, le taux de réussite au CEP des apprenants des centres Barka s'est beaucoup amélioré, sans pour autant atteindre la cible de 80% fixée, grâce aux efforts du programme pour renforcer la qualité des apprentissages, l'encadrement des enseignants et les stratégies d'encadrement des apprenants (cours de renforcement à domicile, tutorat, travail par pairs). Ce taux de réussite au CEP s'est établi à 55,85% en 2020 contre 67,19% en 2019, 43% en 2018 et 46% en 2017 pour une cible de 80%. Le classement d'une apprenante du centre Barka de Digidirou dans la commune de PERERE parmi les 10 meilleurs au CEP 2019 dans le département du Borgou témoigne de la qualité des apprentissages dans les centres Barka.

Toutefois, en intégrant la situation de 2015, ce taux a connu une tendance erratique baissière sur la période : voir le graphique ci-après.



Sur l'ensemble des enfants accueillis dans les centres Barka, 67% des encadreurs enquêtés affirment que plus de 50% de filles sont retournées dans le cursus de scolarisation formelle après l'obtention du CEP. Pour ceux qui n'arrivent pas à obtenir le CEP ou qui ne veulent pas retourner dans le système éducatif formel, 37,5% des encadreurs affirment que plus de 50% des filles et des garçons ont commencé avec la formation professionnelle.

► **l'outcome 4 :** (i) 80 % des encadreurs affirment que l'ancrage institutionnel a été renforcé à travers des initiatives de promotion des échanges entre les institutions primaires, secondaires et professionnelles du secteur formel et les centres Barka ; (ii) 50% des encadreurs jugent très bonne leur collaboration avec les structures du secteur de l'éducation formelle (l'école du village, le CP, etc.) ; (iii) 86% d'entre eux affirment que les activités des centres sont suivies et supervisées par le CP ou le RUP en charge de la zone ; (iv) 87% des autorités locales, des responsables d'unité pédagogique, des conseillers pédagogiques, des personnes ressources, des membres des comités de gestion rencontrés, affirment que leurs structures respectives ont été impliquées plusieurs fois dans la mise en œuvre ou le suivi des activités des centres Barka (encadrement des apprenants, suivi pédagogique, signature des conventions de partenariat, sensibilisation et recrutement des enfants, participation aux collectes des vivres, etc.).

Au regard de l'indice d'efficacité enregistré et de la perception des acteurs rencontrés, il est bien établi que la phase 2 du PAEFE est efficace.

3-3 Analyse de l'efficience de la phase 2 du PAEFE

L'efficience est la mesure dans laquelle les résultats ont été obtenus à moindres coûts. Elle vise à mettre en rapport les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. En d'autres termes, elle est la mesure du rapport entre les résultats - qualitatifs et quantitatifs - et les ressources/inputs mises en œuvre pour les obtenir. Il permet ainsi de porter un jugement sur l'utilisation rationnelle des ressources mobilisées.

Ainsi, sur la base des données recueillies, il a été procédé à l'analyse de l'exécution budgétaire de la phase 2 du PAEFE. Au total, le budget global de mise en œuvre du PAEFE sur la période de 01.04.2016 - 31.03.2020 a été estimé à 10'348'244 CHF. Le taux d'exécution financière par rapport au budget global sur la période du 01.04.2016 au 31.12.2020 est de **90,47%**, avec 95,76% pour les frais de gestion et 89,00% pour les dépenses de programme : voir le tableau 3 ci-après.

De l'analyse de la structure du budget exécuté sur la période 2016-2020, il est noté qu'une moindre priorité a été accordée à l'outcome 4 dont le niveau d'exécution financière est le plus faible (32,68%) tandis que l'outcome 3 enregistre le plus fort taux d'exécution financière (112,65%).

Tableau 3 : Taux d'exécution financière du PAEFE 2

Rubrique budgétaire	Budget de phase en CHF	Dépenses annuelles en CHF					Total des dépenses en CHF	TEF (%)
		2016	2017	2018	2019	2020		
Outcome 1	3 610 245	320 587	605 406	838 353	825 139	996 523	3 586 008	99,33
Outcome 2	1 827 837	4 392	68 890	425 772	70 197	810 631	1 379 882	75,49
Outcome 3	1 706 071	227 337	295 565	423 617	461 642	513 767	1 921 928	112,65
Outcome 4	940 781	30 531	61 063	58 923	92 417	64 510	307 444	32,68
Dépenses de Programme	8 084 934	582 847	1 030 924	1 746 665	1 449 395	2 385 431	7 195 262	89,00
Frais de Gestion	2 263 310	293 115	494 345	434 713	478 174	466 960	2 167 307	95,76
Total	10 348 244	875 962	1 525 269	2 181 378	1 927 569	2 852 391	9 362 569	90,47

Source : Coordination PAEFE, Point financier au 30 septembre 2020.

Par ailleurs, en comparant l'exécution financière (90,47%) à l'exécution physique (85,22%), il se dégage que plus de 90% des ressources financières ont été dépensées pour la mise en œuvre de moins de 86% des activités prévues pour la phase. Toutefois, l'interprétation change lorsqu'on compare l'exécution financière au niveau d'atteinte des objectifs du programme. En effet, il se dégage que, dans l'ensemble, l'utilisation de 90,47% des ressources financières pour la mise en œuvre des activités a permis d'impacter 24 620 bénéficiaires et d'atteindre 81% des résultats escomptés par la phase 2 du PAEFE (atteinte des cibles des principaux indicateurs du programme). L'analyse différenciée par outcome permet de constater que l'outcome 3 enregistre le taux d'exécution financière le plus élevé (112,65%), mais qu'aucune des cibles des indicateurs prévus à cet effet, n'a été atteinte : voir le tableau 4 ci-après.

Tableau 4 : Taux d'exécution physique, financière et indice d'efficacité du PAEFE.

	Taux d'exécution physique (%)	Taux d'exécution financière (%)	Indice d'efficacité
Outcome 1	88,00	99,33	1,00
Outcome 2	78,13	75,49	1,00
Outcome 3	84,29	112,65	0,00
Outcome 4	86,79	32,68	0,67
Frais de gestion	-	95,76	-
Ensemble PAEFE 2	85,22	90,47	0,81

Source : Calcul des auteurs, à partir des données de la Coordination du PAEFE 2, janvier 2020

En intégrant les paramètres « temps » et « nombre total de bénéficiaires » à l'analyse précédente, il a été déterminé l'indice d'efficience de la phase 2 du PAEFE en utilisant la formule ci-après :

$$IE^3 = \frac{Cr \cdot Tp \cdot Cup}{Cp \cdot Tr \cdot Cur}$$

où Cr représente l'indice d'efficacité réalisé, Cp l'indice d'efficacité planifié, Tr le temps réel de mise en œuvre et Tp le temps planifié, Cur le coût unitaire (par bénéficiaire direct) réel et Cup le coût unitaire (par bénéficiaire direct) planifié.

En émettant des hypothèses de calcul (avec ou sans prise en compte du crédit additionnel, avec prise en compte du budget global), les résultats ci-après obtenus ont été mentionnés dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : Indice d'efficience de la mise en œuvre du PAEFE 2

	Sans les frais de gestion		Avec les frais de gestion	
	Réel	Planifié	Réel	Planifié
Temps en mois (T)	57,00	64,00	57,00	64,00
Indice d'efficacité (C)	0,81	1,00	0,81	1,00
Nombre d'apprenants touchés	24 620,00	18 850,00	24 620,00	18 850,00
Budget consommé pour la phase en CHF	7 195 262,00	8 084 934,00	9 362 569,00	10 348 244,00
Coûts Unitaires/Apprenant en CHF (Cu)	292,25	428,91	336,80	548,98
Indice d'efficience	=		1,34	1,49
Cr*Tp*Cup/Cp*Tr*Cur				

Source : Calcul des auteurs, à partir des données de la coordination du PAEFE, janvier 2020

De l'analyse des résultats, la phase 2 du PAEFE affiche un indice d'efficience supérieur à l'unité. Autrement dit, le nombre total de bénéficiaires et les différents changements induits par la mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE ont été obtenus de façon économique. On peut donc conclure que le PAEFE a été efficient dans sa mise œuvre.

Par ailleurs, la perception des acteurs rencontrés au sujet de l'efficience de la phase 2 du PAEFE permet de retenir ce qui suit : (i) 88% des autorités locales, des responsables d'unité pédagogique, des conseillers pédagogiques, des personnes ressources, des membres des comités de gestion et 94% des encadreurs de centres, soutiennent que les ressources (humaines, matérielles, financières et didactiques) mises à la disposition des centres sont jugés en adéquation avec les objectifs qui ont été assignés au départ auxdits centres ; cet avis est partagé par 73% des encadreurs qui affirment que les résultats obtenus par les centres Barka correspondent aux ressources mises à leur disposition ; (ii) 52% des autorités locales, des responsables d'unité pédagogique, des conseillers pédagogiques, des personnes ressources, des membres des comités de gestion rencontrés affirment que le niveau de ressources nécessaires pour former un apprenant dans les centres Barka est similaire au niveau du coût de formation d'un élève de niveau similaire dans le système éducatif formel, alors que 32% d'entre eux jugent ce niveau supérieur alors que 12% d'entre eux le juge inférieur ; (iii) en comparaison des frais supportés dans le système éducatif formel, 88,5% des parents d'apprenants payant des frais ont soutenu que ces frais sont inférieurs aux frais pour une année scolaire dans le système éducatif formel ; (iv) 70,5% des parents d'apprenants estiment que les bénéfices tirés par leurs enfants sont supérieurs aux coûts directs et indirects liés à leur participation au centre Barka.

En conclusion, l'indice d'efficience étant supérieur à l'unité, ce qui signifie que le nombre total de bénéficiaires et les différents changements induits par la mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE ont été obtenus de façon économique et vu que la perception des différents acteurs rencontrés confirme que les résultats ont été obtenus à coûts moindres par rapport au système classique, on peut soutenir que la phase 2 du PAEFE est efficiente.

3-4 Analyse des effets et impacts du PAEFE

L'analyse des effets et impacts du PAEFE s'appuie sur le rapport d'évaluation d'impact du PAEFE élaboré par le Centre d'Evaluation et de Développement (C4ED) en mars 2019 et sur les données collectées en décembre 2020 dans la cadre de la présente évaluation.

Se fondant sur une approche mixte combinant méthodes quantitative et qualitative, l'évaluation d'impact réalisée par le C4ED montre que le PAEFE a accru de manière significative les connaissances et compétences des adolescent-e-s fréquentant les centres Barka en langues nationales et en français. Les activités des centres Barka ont également contribué au développement de leur mémoire immédiate et de leurs compétences socio-émotionnelles, et un impact positif est noté en ce qui concerne les normes sociales de genre au profit du respect des droits des jeunes filles.

Dans le même sens, les données d'enquête de décembre 2020 ont mis en évidence que les apprenants Barka sont plus conscients des inconvénients du mariage et de la maternité/parentalité précoces. Aussi, le PAEFE a-t-il contribué à retarder de potentiels cas de mariages précoces et permis aux jeunes filles de se consacrer à leur avenir professionnel. Les parents d'apprenants relèvent que la sexualité est un sujet moins tabou que par le passé au niveau des garçons tandis que les filles sont davantage sensibilisées au contrôle de leur sexualité et de leur santé reproductive.

Par ailleurs, le PAEFE s'est révélé être un levier pour le développement de projets professionnels des apprenant-e-s, avec notamment une baisse de 14 points de pourcentage de la probabilité de déclarer vouloir exercer un travail agricole familial. 37% des adolescents estiment qu'il est un outil pour mieux préparer leur avenir. De manière spécifique, les deux premières années d'apprentissage au centre Barka permettent l'augmentation des aspirations scolaires et professionnelles des garçons, mais ne parvient pas à affecter celles des filles (Rapport C4ED, mars 2019).

Selon les données de l'enquête de décembre 2020, pour la grande majorité des encadreurs des centres Barka (100%), des parents d'apprenants (80%), et des autorités locales, responsables d'unité pédagogique, conseillers pédagogiques, personnes ressources et membres des comités de gestion rencontrés (62%), le PAEFE a clairement donné de nouvelles aspirations et perspectives/opportunités aux apprenant-e-s, en particulier les filles. Ils notent également un impact positif en ce qui concerne l'esprit d'équipe et d'innovation, la politesse, la discipline, la non-discrimination, le savoir-vivre en société et l'hygiène/propreté des adolescents.

En termes de trajectoire post-Barka, plus 47% des parents d'apprenant-e-s déclarent que leurs enfants (47% pour les filles et 48% pour les garçons) ont intégrés le système éducatif formel, et plus de 54% que leurs enfants (58% pour les filles et 54,5% pour les garçons) sont en apprentissage professionnel au moment de l'enquête. De même, 51% des encadreurs affirment que les anciens apprenants (garçons) dont ils ont des nouvelles ont intégré le système éducatif formel, et 43% affirment qu'ils sont en apprentissage. En clair, la majorité des anciens apprenants poursuivent leur processus d'acquisition des connaissances et de compétences, mais les filles s'orientent ou sont davantage orientées vers l'apprentissage professionnel (données d'enquête, décembre 2020).

Cette différenciation filles-garçons est le reflet d'une valorisation plus grande par les parents des apprenant-e-s du rôle de l'éducation, particulièrement le rôle des diplômes de l'enseignement primaire et secondaire pour l'avenir des garçons. Dans tous les cas, le nombre d'anciens apprenant-e-s poursuivant leurs études au collège, bien qu'en augmentation, reste faible, la formation professionnelle étant l'orientation privilégiée depuis le début du programme (Rapport C4ED, mars 2019).

Les autorités locales, responsables d'unité pédagogique, conseillers pédagogiques, personnes ressources et membres des comités de gestion rencontrés estiment que le processus de sélection des

apprenant-e-s était transparent et annoncé à l'avance (99%), et qu'il accordait globalement les mêmes chances à tous les groupes sociaux (93,5%). Même si la majorité des acteurs rencontrés estiment que la mise en œuvre du programme a été globalement inclusive, il ressort que les différents groupes sociaux de la communauté n'ont pas bénéficié des activités du PAEFE et des centres Barka de la même manière. Par exemple, 20,21% des Autorités Locales, Responsables d'Unité Pédagogique, Conseillers Pédagogiques, Personnes Ressources et membres des Comités de Gestion estiment que certains groupes sociaux n'ont pas suffisamment été pris en compte dans la mise en œuvre du PAEFE et ont donc faiblement bénéficié des activités du programme. Il s'agirait des groupes ethniques suivants : Peulhs/Gando, Dendi, Yorubas, Haoussa, Gourmanché, Tchoukouga, Djolé, Soukarou, Congou, Franguedou et Aboukoto. Aussi, 73,7% de ces 20,21% affirment qu'aucune action particulière n'a été entreprise pour remédier à cette situation (données d'enquête, décembre 2020). De même, l'impact du programme est relativement plus faible pour les filles et les apprenant-e-s issus de ménages plus défavorisés, les centres Barka ne permettent actuellement pas de prendre en charge des enfants en situation de handicap physique et/ou moteur, tandis que l'abandon reste un enjeu majeur du programme malgré les efforts du personnel encadrant dans la prévention du décrochage des centres Barka (Rapport C4ED, Mars 2020).

A l'échelle des communautés, le PAEFE a permis une baisse de l'exode rural et des cas de mariages et grossesses précoces, le développement et/ou la valorisation de la culture locale, et une intégration plus fluide des adolescents à la vie sociale dans les communautés bénéficiaires selon les encadreurs et les parents d'apprenants, une baisse de l'analphabétisme (données d'enquête, décembre 2020).

Au plan institutionnel, le PAEFE a permis de faire de la question des adolescents déscolarisés une préoccupation importante pour les communautés et les élus locaux, et de valoriser les alternatives éducatives comme approche efficace de prise en charge des adolescents déscolarisés auprès des autorités du système éducatif formel. En fait, le PAEFE est devenu un modèle officiellement reconnu par les autorités béninoises, elles-mêmes impliquées dans le suivi et la mise à l'échelle du programme. Désormais, les alternatives éducatives font partie du bloc éducation de base qui intègre aussi bien la passerelle vers la rescolarisation que celle vers la formation professionnelle. Enfin, le PAEFE a montré les bénéfices du bilinguisme et de la pédagogie différenciée dans le processus d'acquisition de connaissances et de compétences par les apprenant-e-s.

Conclusion partielle : Le PAEFE a eu des impacts positifs sur les connaissances et compétences des apprenants, leurs aspirations scolaires et professionnelles, les relations de genre au profit du respect des droits des jeunes filles, et probablement sur leur trajectoire de vie. Dans les communautés bénéficiaires, il est noté une baisse de l'exode rural et des cas de mariages et de grossesses précoces tandis qu'au plan institutionnel, le PAEFE est reconnu comme un modèle efficace de prise en charge des adolescents déscolarisés et non scolarisés. Mieux, les alternatives éducatives qui constituent le socle du PAEFE font désormais partie du bloc éducation de base qui intègre aussi bien la passerelle vers la rescolarisation que celle vers la formation professionnelle.

Par ailleurs, l'accès à une formation professionnelle de qualité à la sortie des centres Barka, le suivi et/ou la prise en charge des apprenant-e-s qui réussissent au CEP, la prise en compte de certaines langues nationales dominantes dans les communautés, le financement des cantines, la fréquence des formations continues des encadreurs, la fréquence du recrutement des apprenants (biennal), le passage systématique des enfants en classe supérieure quel que soit leur niveau ainsi que la rémunération des encadreurs sont des points importants de préoccupation au niveau des différents acteurs rencontrés dans le cadre de l'évaluation

3-5 Analyse de la synergie entre le PAEFE et les autres interventions

L'analyse de la synergie entre PAEFE et les autres interventions a été fondée sur l'appréciation des acteurs interrogés. En effet, en matière de synergie avec les autres projets et programmes, environ 27% des autorités locales, des responsables d'unité pédagogique, des conseillers pédagogiques, des personnes ressources, des membres des comités de gestion rencontrés, affirment qu'il existe d'autres projets/programmes ou initiatives similaires à celles des centres Barka et qui les appuient sur des points spécifiques et communs d'intervention. Du côté des encadreurs, un peu plus du quart (26,5%) affirment avoir connaissance d'autres interventions, projets et programmes destinés aux adolescents de 9-15 ans exclus du système éducatif formel en cours dans leur communauté et avec lesquels 77% d'entre eux ont collaboré. Il s'agit de PAGEDA, PCA, le Projet MigrAction, le Programme de cours accéléré, le Projet d'Appui pour l'Initiation des Enfants au Métier (APIEM), PACA, etc. Ces projets et programmes sont implémentés par des ONG nationales et internationales comme CARE, EDUCO, Plan International, DEDRAS, AFOSIA-Bénin, Association Pour l'Education la Sexualité et la Santé en Afrique (APESSA Bénin), etc.

La synergie d'actions entre le PAEFE et ces autres projets a porté sur : (i) la sensibilisation sur la sexualité ; (ii) le genre et les comportements parents-enfants en matière de sexualité et de santé reproductive ; (iii) les dons de lampes solaires pour permettre aux enfants d'étudier la nuit ; (iv) les formations et fournitures en matériaux didactiques ; (v) les dons de dispositif de lavage de mains ; (vi) l'accompagnement logistique des apprenants (tenue de sport, serviette, natte, savon, etc.) ; (vii) la facilitation de l'accès au métier porteur de la localité pour une insertion aisée des apprenants, une formation à la fin de leur cursus ; (viii) la facilitation de l'accès des apprenant(e)s des centres Barka à la bibliothèque du PAGEDA. Ces différentes réalisations ont permis d'améliorer le niveau de connaissance des apprenant(e)s et des parents sur les IST et MST, de renforcer les capacités des animateurs, d'améliorer le niveau pédagogique et la disponibilité de plus d'outils pédagogiques, de maintenir les apprenants en bonne santé, et de les maintenir, notamment les filles, à l'école, etc.

Toutefois, il a été noté que la collaboration des centres Barka avec les acteurs du secteur privé reste limitée (seulement 24% des encadreurs) et a principalement concerné la formation ou l'appui pour la production maraîchère et l'apprentissage des danses traditionnelles, l'aide sociale et le parrainage pour les voyages, l'initiation des apprenant(e)s aux métiers comme la couture, le tricotage, le tissage, etc. Ce faible pourcentage est dû à l'implantation plutôt rurale des centres Barka.

Aussi, la collaboration entre les centres Barka et les autres structures du secteur de l'éducation est-elle jugée globalement bonne d'après 95% de cette catégorie d'acteurs interrogés (notamment ceux de la Mairie, de la Circonscription Scolaire). L'organisation actuelle des centres Barka et la compétence des formateurs/trices sont soutenues par la collaboration avec les acteurs publics-privés à travers : (i) l'organisation des unités pédagogiques (formation) ; (ii) la sollicitation du corps de contrôle ; (iii) la participation au cadre de concertation des acteurs de l'éducation qui est constitué des acteurs publics et privés.

Il existe un accord de coopération entre PAEFE et EDUCO pour une intervention dans le cadre de soutien scolaire aux enfants en difficulté, ce qui a permis de mettre à disposition de ces enfants des lampes solaires. Estimant que le PAEFE est un très bon programme avec beaucoup de résultats, EDUCO aimerait expérimenter l'approche PAEFE en zone urbaine (Fon et Ditamari).

Dans le cadre de la mise à l'échelle du PAEFE, il urge de voir ensemble avec EDUCO la faisabilité de ce programme et définir ce que le PAEFE est prêt à faire en termes d'accompagnement.

Le PAEFE n'entretient aucun rapport avec le Ministère des affaires sociales et de la Microfinance et particulièrement avec les Centres de Promotion Sociale, ni avec l'UNESCO qui a la possibilité

d'accompagner les pays dans la mobilisation des ressources. La synergie avec l'UNESCO s'avère nécessaire pour l'institutionnalisation du PAEFE. Cette institution pourrait contribuer à faire des plaidoyers en direction du gouvernement. Mais pour cela, il faut des directives ou plan d'action pour permettre d'intégrer PAEFE de manière formelle. L'UNESCO appuie actuellement une recherche-action en vue de disposer des données factuelles dans le domaine de l'éducation.

La synergie avec l'UNESCO augmentera la visibilité du PAEFE. Il est souhaitable que le PAEFE développe la synergie avec l'ANCB en ce qui concerne l'affectation des fonds FADEC pour les Alternatives éducatives, avec l'UNESCO pour la mobilisation des ressources et les plaidoyers, avec la coopération japonaise et avec le Royaume des Pays-Bas en ce qui concerne le genre et l'inclusion sociale. De même, il pourra se rapprocher du Ministère des Enseignements Technique et Formation professionnelle et du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) qui travaillent actuellement sur un référentiel pour certifier les métiers de l'agriculture tels que l'élevage, la mécanique agricole et l'exploitation des filières coton en vue de la délivrance des diplômes CQP et CQM dans l'agriculture.

3-6 Analyse des aspects transversaux

Le PAEFE a priorisé comme axes transversaux le genre, l'équité sociale, la gouvernance, la démographie et la jeunesse en vue de produire des changements à court, moyen et long termes. Cette analyse met en relief l'atteinte des résultats de la phase 2 du PAEFE sur les thèmes transversaux.

Résultats par rapport à la prise en compte du genre

La problématique genre au sein du PAEFE se présente sous trois angles complémentaires notamment la dimension organisationnelle, la dimension programmatique et la dimension partenariale. Cette analyse fait prioritairement référence à la STRACOBEN, à la stratégie Genre et équité sociale de HELVETAS et aux documents produits par ou pour PAEFE.

► **Sur le plan organisationnel.** L'analyse sexo-spécifique de la composition de l'équipe de gestion révèle une représentativité des femmes qui est de 67%. La Coordinatrice du programme est responsable de la facilitation des actions en Genre et équité sociale (GES) au sein du Programme, toutefois la responsabilité du reste du personnel n'est pas explicite pour le genre.

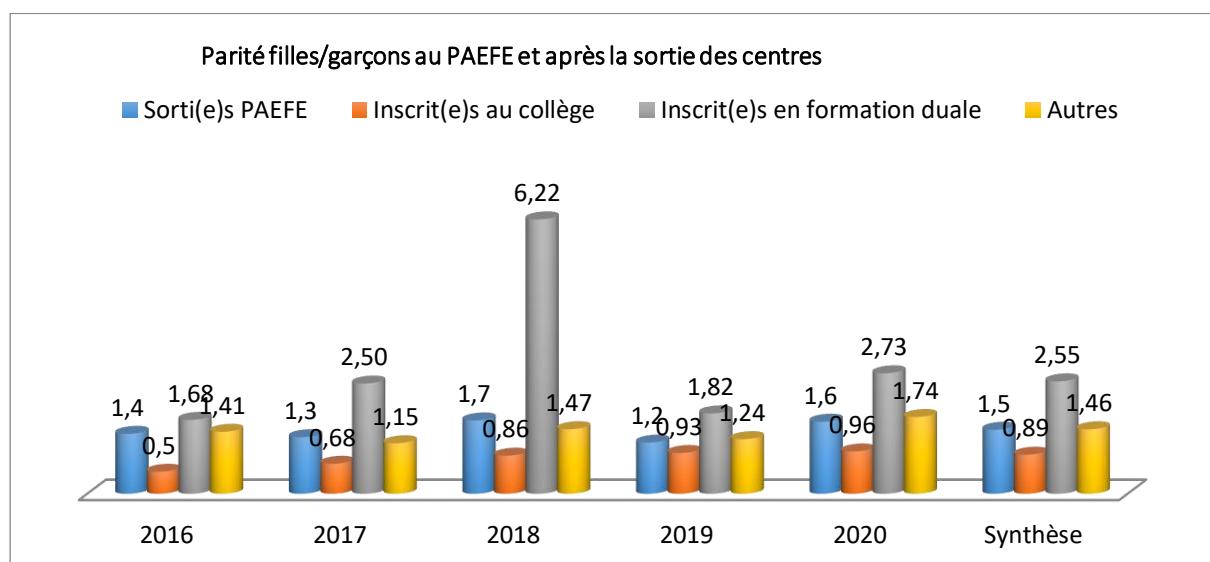
► **Sur le plan programmatique.** Dans son positionnement, le PAEFE est cohérent avec les engagements internationaux, avec les politiques et orientations et les stratégies du Bénin, de la DDC et de HELVETAS en matière de genre. Elle combine la transversalité du genre avec le principe de la discrimination positive. Cependant la cohérence et la consistance dans la logique d'intervention surtout en ce qui concerne la définition des indicateurs désagrégés par sexe ne sont pas optimales. A titre d'exemple, malgré l'affirmation de la transversalité du genre, de l'inclusion sociale, de la démographie, l'objectif général ou l'impact n'est pas sensible à ces aspects transversaux dans sa formulation. Il en est de même des trois indicateurs d'impact. Deux indicateurs sur trois (notamment les indicateurs N°1 : *D'ici 2025, le Ministère des enseignements maternel et primaire cofinance et coordonne les expériences d'éducation alternative au profit des 9-15 ans exclus du système éducatif et propose un modèle qui peut servir de modèle au niveau national* et N°3 : *D'ici 2025, au moins 80 % des exclus du système éducatif formel bénéficiaires des alternatives éducatives sont insérés professionnellement dans la vie active*) se réfèrent aux 9-15 ans exclus du système éducatif sans être spécifiques par rapport au sexe, aux enfants vulnérables et marginalisés dont entre autres les enfants en situation de handicap. L'indicateur N°2 : *Réduire de moitié les cas de grossesses et d'abandon des filles* de l'outcome 1 est formulé comme un objectif. L'indicateur N° 3 de l'impact stipule que : *D'ici 2025, au moins 80 % des exclus du système éducatif formel bénéficiaires des alternatives éducatives sont insérés professionnellement dans la vie active*, cependant les 4 outcomes définis n'ont pas pris en compte la

dimension relative à l'insertion professionnelle des sorti(e)s de PAEFE dans la vie active. L'**Output 1 : Une éducation alternative bilingue de qualité, est mise en œuvre dans les centres Barka avec une intégration des valeurs culturelles et une initiation aux métiers** de l'outcome 3 ne fait appel qu'à une simple initiation aux métiers (voir Annexe II).

En dépit de ces insuffisances, PAEFE a apporté une contribution significative à la réalisation des objectifs du STRACOBEN en matière de genre notamment par rapport à l'égal accès de tous (filles et garçons, femmes et hommes), au maintien des filles dans le système d'éducation de base et à la mise en place de conditions favorables au maintien des apprenants.

La participation des femmes est promue à tous les niveaux et dans tous les domaines et varie entre 36% (réunions) et 85,16% (dans les cadres de concertation). Au niveau du recrutement, les filles sont prioritaires et des actions spécifiques ont été réalisées pour encourager leur accès, leur maintien dans les centres BARKA. Tout ceci a impacté *l'indice de parité filles/garçons en ce qui concerne le nombre d'enfants touchés par le PAEFE. Cet indice qui est de 0,75 pour l'année scolaire 2015-2016 est passé à 0,80 pour l'année scolaire 2019-2020.*

L'effectif des filles sorties du PAEFE est supérieur à celui des garçons au cours de la phase 2. En effet, la parité filles/garçons affiche un indice moyen de 1,5 avec un minimum de 1,2 en 2019 et un maximum de 1,7 en 2018. Il en est de même pour l'inscription des sorties en formation duale où les filles sont largement inscrites comparativement aux garçons. En moyenne, leur nombre est deux fois et demie celui des garçons (2,55). La majorité des ancien(ne)s apprenant(e)s poursuivent leur processus d'acquisition des connaissances et de compétences, mais les filles s'orientent ou sont davantage orientées vers l'apprentissage professionnel. Ceci est en parfait accord avec la STRACOBEN qui stipule : « Les filles seront orientées vers des filières professionnalisaient plus techniques/scientifiques (Genre transversal) ». L'année 2018 a été exceptionnelle avec une parité de 6,22 pour l'inscription en formation duale. La situation est similaire pour les autres cas non spécifiés où l'indice moyen de parité filles/garçons s'élève à 1,46. A contrario, les filles s'inscrivent moins au collège comparativement aux garçons avec un indice de parité de 0,89.



En dépit de la discrimination positive visant à réduire les écarts importants créés entre les deux sexes dans le passé, les filles et les garçons sont traités équitablement. A travers ses actions de préapprentissage, le PAEFE a contribué à démythifier certains stéréotypes et préjugés liés au sexe. L'approche de pédagogie différenciée a permis aux d'avoir plus confiance en elles-mêmes et de jouer

des rôles déterminants dans les villages en matière de traduction des langues. A l'actif du PAEFE, s'inscrit l'élaboration de la stratégie de renforcement des alternatives éducatives au Bénin qui prône l'institutionnalisation du genre dans les AE. La capitalisation en cours focalisée sur des cas de réussite tant du côté des garçons que des filles constitue un important élément de la visibilité de PAEFE en matière de genre.

La réalisation des latrines séparées pour garçons et filles garantit à ces dernières, la protection de leur intimité et les amènent à se sentir en sécurité dans les centres Barka. Toutefois, dans certains centres Barka, les latrines ne sont pas séparées pour filles et garçons, mais plutôt réparties entre encadreurs et apprenant(e)s.

► **Sur le plan partenarial.** Les outils de contractualisation sont genre sensibles. A compétence égale, la priorité est accordée aux femmes lors des recrutements des animateurs/trices. PAEFE promeut la concertation des acteurs de mise en œuvre (ONG, points focaux) en genre. Les ONG partenaires s'engagent à appliquer l'approche genre et équité sociale dans la mesure du possible au niveau de la composition de leurs équipes et comme axes transversaux dans la mise en œuvre des activités. Par ailleurs des formations en genre sont organisées au profit des partenaires du programme.

Résultats par rapport à la prise en compte de l'équité/inclusion sociale

PAEFE prône une éducation inclusive où nul ne serait laissé pour compte avec une attention particulière aux enfants issus des familles pauvres et vulnérables, monoparentales, des minorités ethniques et à besoins spécifiques au cours du recrutement mais cette distinction n'est pas totalement perceptible dans les rapports d'activités. L'analyse des risques faite dans le PRODOC 2016 est sensible à l'inclusion sociale. PAEFE a réalisé une étude prospective sur la faisabilité d'un programme d'éducation alternative adaptée aux enfants en situation de handicap (auditif ou visuel) dans la commune de Parakou. Cette idée n'a pas abouti au regard des multiples contraintes et des conditions à satisfaire encore insuffisantes au sein du programme. Pour ce qui concerne les enfants handicapés moteurs, PAEFE a enregistré un faible enrôlement des apprenant(e)s. On note une insuffisance d'ouvrages d'accessibilité dans tous les centres Barka. Toutefois les nouvelles constructions disposent de rampes.

Résultats par rapport à la prise en compte de la Gouvernance

► **Sur le plan organisationnel.** La Coordinatrice du Programme est chargée de la gestion des partenariats avec les acteurs institutionnels et avec les structures de mise en œuvre dans une démarche qualité, y compris la bonne gouvernance et la prévention des risques de fraude. En outre, elle devra promouvoir et appuyer les espaces de concertation et de coordination intersectorielle, ainsi qu'un dialogue politique et les synergies avec d'autres acteurs et programmes pour le cofinancement et le passage à l'échelle de l'éducation alternative. Une attention particulière est accordée au contrôle interne pour garantir la qualité des procédures.

► **Sur le plan programmatique.** L'analyse des risques du programme est sensible à la gouvernance avec des hypothèses d'impact claires. PAEFE appuie un processus de responsabilisation progressive en établissant des partenariats avec les communes. Le suivi du programme par le Comité Technique paritaire Interministériel de Pilotage du PAEFE (CoTIP) a eu un effet positif sur le dynamisme du PAEFE. Ce comité a également joué un rôle primordial dans l'implication des directions centrales et déconcentrées dans le programme et la reconnaissance officielle des centres BARKA. Les communes se sentent plus responsables dans la prise en charge des enfants exclus du système éducatif d'où l'inscription systématique des réalisations dans les plans de passation de marché des communes, la

prévision de ressources dans leur budget pour cofinancer, accompagner les alternatives éducatives et jouer leur rôle en termes de suivi des centres BARKA sur les engagements de la communauté. Les élus locaux et les chefs services déconcentrés participent aux activités de suivi des centres Barka à travers le Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education (CCAE). L'adhésion et l'engagement des communautés et parents se sont traduits par la tenue régulière et la participation aux réunions du comité de gestion des centres BARKA. Sur les 686 membres des comités de gestion des centres BARKA avec une représentation de femmes d'environ 37%, 508 membres (soit environ 74%) sont réellement actifs et participent pleinement au fonctionnement des centres BARKA. On note une énorme contribution des COGEC en amont et en aval en ce qui concerne l'ancrage institutionnel. Ils aident à mobiliser la communauté dans le maintien des enfants à travers leur contribution, la mobilisation de vivres et représentent l'œil des parents dans les communautés. Ils contribuent à la rétention et au maintien des apprenant(e)s dans les centres Barka. L'analyse de la sensibilité au genre dans l'attribution des postes sur un échantillon de 4 COGEC à savoir Ouèrè et Sougou Pantrossi à Gogonou, Sèkèrè Gando (Sinendé) et Bensékou (Kandi) révèle la persistance des stéréotypes. Ainsi, les postes d'organisateur, de secrétaire et de président sont confiés aux hommes tandis que ceux de cantinière et de trésorier(e) sont attribués aux femmes. Les postes de suivi des apprenant(e)s et de chargé(e) des activités culturelles et de métiers sont occupés tant par les hommes que les femmes.

On note toutefois un faible suivi des sorti(e)s des centres Barka. Il convient de signaler la prise en compte des données des centres Barka dans la collecte de routine du MEMP pour l'élaboration des annuaires statistiques.

Les centres Barka disposent de charte responsabilisant les parents des apprenant(e)s par rapport à l'entrée et la sortie des enfants. Elle interdit et punit toute forme de violence et d'acte attentatoire à l'intégrité physique à tout(e) animateur/trice ou tout apprenant(e) qui se rend coupable de violence ou d'acte attentatoire. La charte prévoit également la mise en place des comités de classe, des comités de santé et des comités de gestion des manuels et matériels scolaires dans le cadre de la participation de tout(e)s à l'animation de la vie démocratique des centres Barka. Contrairement à leur charte, les comités de gestion de matériel ne sont pas mis en place mais c'est l'animateur qui gère le matériel. Les comités de classe composés de 2 personnes respectent globalement la parité fille/garçon. Il en est de même des comités santé. Une expérience de clubs d'enfants est en cours dans la commune de Malanville. Il convient de signaler la prise en compte des données des centres Barka dans la collecte de routine du MEMP pour l'élaboration des annuaires statistiques.

► **Sur le plan partenarial.** Les accords de financement avec les ONG prévoient le renforcement des COGES et contiennent une clause anti-corruption.

Résultats par rapport à la prise en compte de la démographie

Les acquis en matière de la prise en charge de la santé sexuelle des adolescent(e)s s'articulent autour des creusets d'échanges sur les questions de la Santé de la Reproduction chez les Adolescent(e)s et les jeunes (SRAJ). L'accent est mis sur le dialogue Parent-Enfant. On note par ailleurs, le renforcement des capacités de 7 superviseurs et 13 médecins communaux pour accompagner les animateurs dans l'animation des creusets d'échanges sur les questions de SRAJ et pour offrir si nécessaire des services d'écoute/conseils et de référencement aux apprenants des centres Barka. Ces activités ont contribué à la diminution du taux de grossesse dans les centres Barka passant à 0,2% en 2019-2020 contre 0,35% en 2018-2019. Pour l'instant la question sur la santé sexuelle et reproductive est légèrement effleurée dans les thématiques et seuls les superviseurs et les animateurs sont formés. Par ailleurs, les outils ne sont pas traduits dans les langues locales.

La mise en œuvre du PAEFE se réalise dans un contexte à la fois favorable et défavorable. Quelles sont

donc les facteurs externes qui influencent le programme ?

Défis majeurs découlant de l'analyse des aspects transversaux

Au nombre des principaux défis à relever figurent : (i) l'inscription et du maintien des filles tout au long du cycle reste et demeure une priorité. Il en est de même de l'inscription et du maintien des enfants handicapés tout au long du cycle ; à cela s'ajoutent le suivi, la prise en charge et l'autonomisation des sorti(e)s des centres Barka ; (ii) la recherche de l'équilibre homme-femme parmi les acteurs d'accompagnement des actions est nécessaire ; (iii) l'instauration d'une culture organisationnelle sensible au genre et à l'inclusion sociale dans les centres Barka, au sein des équipes de PAEFE et des partenaires ; (iv) la construction des infrastructures appropriées répondant aux besoins spécifiques de tout(e)s les apprenant(e)s et leur gestion ; (v) l'appropriation et l'acceptation de la santé sexuelle et reproductive par les parties prenantes.

3-7 Analyse de la durabilité/institutionnalisation/passage à l'échelle

La durabilité versus l'institutionnalisation est analysée suivant quatre paliers à savoir : (i) le niveau d'opérationnalisation de l'outcome 4 ; (ii) les performances découlant des actions programmées ; (iii) le diagnostic stratégique de l'institutionnalisation ; (iv) le passage à l'échelle des alternatives éducatives et/ou des centres barka.

Analyse du niveau d'opérationnalisation de l'outcome 4

L'outcome 4 porte sur le pilotage et l'institutionnalisation des alternatives éducatives développées avec l'ensemble des partenaires publics et privés. La mise en œuvre de cet outcome a été opérationnalisée à travers 3 outputs déclinés en actions/activités. Sur la période 2016-2020, en moyenne 15 activités sont programmées chaque année pour être exécutées pour le compte de l'outcome 4. Au cours de la période 2017-2020, les différentes actions mises en œuvre avaient pour objectif de rendre effective l'existence d'une direction en charge de la coordination et du pilotage de l'éducation alternative au Bénin, de rendre disponible un fonds pour le financement de l'éducation dont une partie est réservée aux alternatives éducatives et d'informer l'ensemble des acteurs et partenaires de l'éducation, de l'expérience d'alternative éducative développée.

L'analyse des données recueillies montre que le taux de réalisation moyen annuel des activités programmées est de 35% pour l'outcome 4. Ce taux varie de 6,25% en 2020 (réalisation au 30 juin 2020) à 50% en 2018 contre 35,7% en 2019, 42,9% en 2017 et 43,75% en 2016 : voir le tableau 6 ci-après.

Tableau 6 : Point de l'évaluation de la mise en œuvre des activités de l'outcome 4 de 2016 à 2020

Année	Nbre d'activités prévues	Nbre d'activités réalisées	En cours	Non exécutées	Taux de réalisation
2016	16	7	0	9	43,75
2017	14	6	0	8	42,86
2018	14	7			50,00
2019	14	5			35,71
2020	16	1* ⁴	4	11	6,25
Moyenne	15	5	1	9	35,14

Source : Coordination PAEFE 2, janvier 2020,

L'analyse comparative de l'opérationnalisation des quatre outcome permet de constater que c'est le pilotage et l'institutionnalisation qui a le taux d'exécution le plus faible, soit 35% contre 50% pour l'outcome 2, 62,37% pour l'outcome 1 et 62,92% pour l'outcome 3. Par ailleurs il est à remarquer que l'indice d'efficacité de cet outcome est de 0,67. Il est donc clairement établi qu'au regard de l'opérationnalisation de l'outcome 4, le pilotage et l'institutionnalisation des AE sont bien faibles.

Analyse des performances des actions programmées

Dans l'opération du PAEFE, des actions susceptibles de consacrer la durabilité des alternatives éducatives ont été programmées et mises en œuvre. L'analyse des informations recueillies (voir le tableau de l'annexe 5) permet de retenir que la durabilité de la grande majorité desdites actions n'est guère établie. Cette analyse se présente comme suit par rapport à chaque catégorie d'acteurs.

► **Par rapport à la Communauté** : (i) *la scolarisation et le maintien des enfants/adolescents de 9-15 ans non scolarisés et/ou déscolarisés dans les 98 villages appuyés par le PAEFE (ou abritant les centres*

⁴ Les données de 2020 sont des réalisations au 30 juin 2020

Barka) n'est guère un acquis car, au moment de l'évaluation, le niveau de prise de conscience des acteurs est telle que sans le PAEFE, il n'est pas évident qu'elle se réalise ; (ii) *l'appui en fourniture pour les enfants* est encore un grand défi pour la grande majorité des parents des apprenants vu leur vulnérabilité économique ; (iii) *la mise en œuvre de la cantine autogérée* peut se poursuivre à condition d'une forte implication des leaders ou d'un groupe organisé ; (iv) *le jardin scolaire, les initiations aux métiers et les activités culturelles* peuvent se poursuivre mais il faut un accompagnement et un suivi ; (v) *la contribution en nature pour la construction des salles de classes et la réparation du mobilier* peuvent également se poursuivre à condition qu'il y ait une bonne sensibilisation. Il en découle que la durabilité de la prise en charge de la scolarisation et du maintien des enfants/adolescents de 9-15 ans non scolarisés et/ou déscolarisés par les communautés n'est pas établie. **Il faut donc encore poursuivre l'accompagnement.**

► **Par rapport à la Commune** : (i) *la construction des salles de classes pour les AE* (notamment les centres barka) reste encore un grand défi car la Commune ne peut accéder auprès de l'Etat, à aucun guichet de financement, à l'instar du fonds FADEC pour la construction des infrastructures scolaires ; (ii) *la construction des forages dans les centres Barka* ne peut être prise en charge entièrement par la Commune par suite d'insuffisance de ressources : (iii) *le suivi des centres Barka* par la Commune ne peut être assuré conformément au rythme du PAEFE sans l'appui de ce dernier ; (iv) *l'organisation des ateliers bilan* est un acquis ; (v) *la réparation des grosses pannes sur les forages* peut être assurée par les Communes, étant donné que les forages sont mis en délégation. Il en résulte que la durabilité de la construction des salles de classes pour les AE et celle de la construction des forages dans les centres Barka ne sont pas établies. **Dans conditions, il convient d'envisager un bon plaidoyer à l'endroit des institutions étatiques pour qu'on accorde aux communes un Guichet dédié aux alternatives éducatives au niveau du FADEC.**

► **Par rapport à l'Etat** : (i) *le suivi des centres Barka par les inspecteurs et des conseillers pédagogiques* reste un acquis durable mais qui nécessite une réelle consolidation et une systématisation ; (ii) *la formation des animateurs* n'est pas encore intégré dans le dispositif national de formation et de renforcement des capacités des enseignants/animateurs tel que le prévoit la Politique Nationale Enseignante en attente de validation ; (iii) *le recrutement et la prise en charge des animateurs/enseignants* est loin d'être un acquis ; (iv) *le financement des alternatives éducatives* est également loin d'être un acquis. Il en découle que la durabilité de la formation des animateurs, de leur recrutement et de la prise en charge de leur salaire, ainsi que le financement des alternatives éducatives, est loin d'être une réalité. **Il est recommandé de mettre en place un mécanisme d'accompagnement et de dialogue politique appuyé d'un fort plaidoyer susceptible de mobiliser tous les PTF intervenant pour la promotion des AE.**

Analyse stratégique de l'institutionnalisation

En dépit du faible niveau d'institutionnalisation des AE, des progrès sensibles ont été enregistrés. Mais il convient de mettre en œuvre certaines actions phares afin d'atténuer les effets des faiblesses qui affectent l'ensemble du dispositif institutionnel, au risque d'hypothéquer la durabilité des acquis.

Au chapitre **des progrès**, on peut noter : (i) la production du matériel pédagogique avec le MEMP ; (ii) le suivi pédagogique assuré par les inspecteurs de l'Etat ; (iii) l'existence d'un service des AE au sein de l'organigramme du MEMP ; (iv) l'implication des Ministres et DC dans le pilotage et le suivi des centres Barka ; (v) l'importance accordée aux AE par le MEMP, lors des revues sectorielles ; (vi) l'existence d'une Stratégie de renforcement des AE ; (vii) la prise en compte des AE dans le PSE, la nouvelle architecture et la Politique enseignante ; (viii) la participation des communautés à la mise en place des centres Barka ; (ix) les AE font partie intégrante des compétences dévolues aux communes ; (x) la sécurisation foncière des centres Barka, assurée par la Commune ; (xi) l'appui des services communaux et ou décentralisés à la gestion des centres Barka.

Au titre **des faiblesses** identifiées, on peut noter : (i) la non systématisation du suivi pédagogique par les inspecteurs et les Conseillers Pédagogiques ; (ii) la faible capacité de production des documents pédagogiques (pas assez de masse critique d'agents formés à cet effet) ; (iii) la non inscription de ligne budgétaire pour les AE dans le budget de l'Etat ; (iv) l'inexistence de ressources financières qui permet d'intégrer les sortants des centres Barka dans des dispositifs formels de formation professionnelle /les CQP (défaillance du FODEFCA) ; (v) la faible qualité des apprentissages (faible niveau des apprenants en français, faible et variable niveau des animateurs).

En ce qui concerne **les actions phares, on peut recommander de** : (i) rendre systématique le suivi des centres barka par les inspecteurs et les Conseillers Pédagogiques ; (ii) renforcer les capacités des acteurs du MEMP pour la production des documents pédagogiques des AE (pas assez de masse critique d'agents formés à cet effet) ; (iii) assurer la passerelle des sortants des centres Barka vers la formation professionnelle /CQP (il n'existe pas de mécanisme qui permet d'intégrer aujourd'hui les sortants des centres Barka vers des dispositifs formels de formation professionnelle) ; (iv) améliorer la qualité des apprentissages dans les centres Barka (le niveau de français est encore faible) ; développer des cycles d'apprentissages adaptés au profil des apprenants (plus nécessairement 4 ans) et qui reposent sur le bilinguisme, les compétences culturelles, l'initiation aux métiers et la passerelle vers la scolarisation ; (v) adapter la qualité de la formation dans les centres Barka au mécanisme de professionnalisation/adapter le niveau des sortants des centres Barka au niveau d'entrée dans les CQP (qui pourrait passer de CM1/CM2 au niveau de la classe de 5^{eme} des collèges) ; (vi) systématiser/uniformiser la formation des animateurs (le recrutement par cohorte tous les deux ans et formation assurée par un animateur. Si ce dernier n'est pas bien qualifié, alors la qualité de la formation des apprenants des centres Barka en est affectée ; or le niveau des animateurs étant variable) ; (vii) intégrer dans le dispositif de formation des instituteurs, la formation pour les AE de telle sorte que les instituteurs soient à même d'être utilisés efficacement aussi bien dans les écoles primaires que dans les centres Barka.

Analyse du passage à l'échelle des alternatives éducatives et ou des centres Barka

L'analyse des données collectées permet de soutenir que les initiatives mises en œuvre par le PAEFE ne constituent qu'une goutte d'eau dans l'immense océan qui constitue le besoin en AE au Bénin.

En effet, l'Etat n'a guère mobilisé de ressources pour le financement des AE en dépit de l'implication des autorités en charge du secteur de l'éducation. Il en découle un décalage entre le peu d'initiatives constaté et cette volonté manifeste pour le développement des AE, pourtant indispensables pour offrir une chance ultime (la deuxième) aux enfants exclus du système dont l'effectif ne cesse de croître.

On peut donc retenir que le passage à l'échelle des AE nécessite encore assez d'efforts à fournir par l'Etat car, au regard de la tendance actuelle, la probabilité est faible qu'à la fin de 2026 (fin de la phase 3), il y ait des centres Barka publics. Cela est dû au fait que le payement de salaire pour la fonction enseignante relève encore des prérogatives de l'Etat dont les ressources ne suffisent pas encore pour assurer pleinement les charges de cette fonction au niveau d'éducation classique. **Dans ces conditions, la question enseignante reste comme l'un des principaux goulots du passage à l'échelle.**

Par ailleurs, la mise à l'échelle suppose la disponibilité des ouvrages didactiques (en langues spécifiques) et des outils pédagogiques dans toutes les régions ou en d'autres termes, la disponibilité des ouvrages et outils dans les langues des milieux ciblés et/ou des bénéficiaires (étant donné que la stratégie du PAEFE voudrait que l'enseignement se fasse dans la langue la plus proche de l'origine de l'apprenant). Alors la question des langues devient un autre défi majeur pour le passage à l'échelle.

En effet, il se trouve que pour la production du matériel, on se réfère à la politique de langues qui a retenu 10 langues dans lesquelles, il faut enseigner. Or, l'adoption de cette Politiques des langues d'enseignement a subi des influences du pouvoir politique. Par exemple, si on doit faire l'enseignement en langue nationale dans l'Atacora, ce serait selon la Politique des langues, objet d'enseignement, en ditamari. Or, les Ditamari ne couvrent pas la totalité de l'Atacora. Alors quel serait l'équilibre linguistique entre le cadre normatif des langues et le modèle des AE ? Il s'agit là d'un autre défi pour la phase 3 du PAEFE.

3-8 Analyse du pilotage et de la gestion du PAEFE

Du pilotage du PAEFE

Le pilotage des activités des centres Barka est assuré par le Comité Technique Interministériel et paritaire de Pilotage (CoTIP) du Programme d’Appui à l’Education et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE). Cet organe est mis en place par un arrêté interministériel pris en 2011 et actualisé en mars 2018. Il est composé de vingt-trois (23) membres et est conduit par un bureau de quatre membres composés du président (Le Directeur de Cabinet du MEMP), le vice-président (Le Directeur de Cabinet de MESTFP), le secrétaire (La coordination du PAEFE) et le rapporteur des sessions du comité (Le Point Focal Coopération Suisse du MEMP). Au titre des membres, l’administration se fait représenter par de dix (10) personnes, les partenaires, par deux (02) personnes auxquelles on ajoute sept (07) autres membres. Le CoTIP se **réunit statutairement deux fois par an** et a pour mission d’appuyer le programme en matière de plaidoyer, la mise en œuvre et le suivi de ses activités.

Il est créé au sein du CoTIP un sous-comité chargé d’appuyer le programme dans la planification opérationnelle, la mise en œuvre et le suivi de l’exécution de ses activités. Ce sous-comité est composé de cinq (05) personnes dont entre autres, la coordination du programme et un représentant de la Coopération Suisse. Il se **réunit une fois par trimestre** sur convocation de son président qui est le Directeur de l’Institut National pour la Formation et la Recherche en Education au MEMP (INFRE) et rend compte au président du CoTIP. Celui-ci, à son tour, adresse régulièrement, au nom du CoTIP, les rapports semestriels de leurs assises au MEMP et au MESTFP.

L’analyse des informations recueillies montre que pour les sessions du COTIP, sur les 10 prévues pour la période 2016-2020 (sans considérer les deux générées par la phase de prorogation), seulement 8 ont été organisées. Avec la crise sanitaire due à la COVID 19, des regroupements multi acteurs au niveau national et départemental ont été interdits et/ou limités. Aussi, peut-on noter des visites régulières de pilotage sur le terrain, effectuées annuellement par les autorités de secteur de l’éducation à savoir, une visite annuelle par les deux Ministres et deux visites annuelles par les deux Directeurs de cabinet.

Au regard de cette situation, les sessions de l’année 2020 n’ont pu se tenir. On peut donc conclure que le CoTIP a bien fonctionné et n’a souffert d’aucun dysfonctionnement majeur. Ce type de pilotage mis en place revêt un caractère stratégique important et révèle le degré d’implication non seulement des autorités du MEMP mais aussi de ceux du MESFTP dans la mise œuvre du PAEFE.

De la gestion du PAEFE

Le dispositif de gouvernance mis en place pour la réalisation des activités du PAEFE comprend plusieurs acteurs/structures que sont : les communautés, les ONGs d’intermédiation sociale, les communes, la coordination du projet, le MEMP et le MESTFP.

La **coordination du projet** est composée de trois personnes à savoir : une coordonnatrice, une coordonnatrice adjointe chargée du Partenariat et un coordonnateur adjoint chargé du suivi-évaluation. Elle assure, en conformité avec le document du PAEFE et les orientations du CoTIP, la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités. Elle répond du niveau d’exécution globale des activités du programme, supervise les activités de suivi des acteurs de mise en œuvre, apprécie le niveau d’exécution des activités planifiées par les ONG et fait les observations et recommandations conséquentes.

De façon précise, le chargé de suivi évaluation du PAEFE renseigne les mois de Février, juillet et novembre, les données et informations statistiques du programme à partir des données envoyées par les acteurs. Il renseigne le cadre de performance des indicateurs du projet de façon semestrielle et fait une fois par an un rapport synthétique de suivi des indicateurs. La **Coordonnatrice** quant à elle, l'appuie dans l'analyse des données, veille à l'assurance qualité et approuve le contenu du rapport d'analyse des indicateurs et rend compte au CoTIP. Ces informations collectées et traitées servent à nourrir la base de données des alternatives éducatives.

Les ONG d'intermédiation sociale contrôlent entre autres, la mise en œuvre de la planification des superviseurs - assurent la qualité des rapports et des données collectées par les superviseurs et veillent au respect de leurs cahiers de charge. Quatre (04) ONG sont en partenariat avec la coordination du projet dont trois (03) dans le domaine d'intermédiation sociale et le suivi de la mise en œuvre des activités planifiées ; il s'agit de : DERANA, SIAN SON, CERPADEC et un (01) qui intervient spécifiquement dans le domaine de l'Education sur la Santé Sexuelle Reproductive des Adolescents et Jeunes (SSRAJ) en formant les superviseurs et les animateurs des centres, qui à leur tour sensibilisent les apprenants (tes) sur la SSRAJ, il s'agit de l'ONG APESSA.

L'analyse des données recueillies permet de soutenir que les ONGs sont très disponibles et entretiennent de bons rapports avec l'ensemble des acteurs impliqués. Toutefois, il faudrait faire remarquer qu'elles ne participent pas tous aux réunions du COTIP et il serait souhaitable de définir les conditions de désignation de celle(s) d'entre elle(s) qui doit (vent) prendre part aux réunions de COTIP, afin d'éviter d'éventuelles frustrations. Aussi, les décaissements de fonds parfois tardifs (trois mois après la rentrée), pourraient-ils entraîner la démotivation des animateurs et des superviseurs et mettre les ONGs en difficultés quant au respect du contenu de leurs cahiers de charge.

Malgré les efforts des ONGs d'intermédiation, il leur apparaît encore de nombreuses difficultés persistent. La Faible mobilisation des vivres pour le fonctionnement de la cantine dans certains villages , l'absence massive des apprenants des certains centres, les difficultés de démarrage des travaux de construction dans certaines localités dues à non mobilisation de la contrepartie dans certains centres, le choix de certains apprenants ne respectant pas les conditions d'enrôlement, l'absence fantaisiste dans le rang des apprenants depuis la reprise des congés prolongés pour cause de la COVID 19, le non fonctionnement de plusieurs cantines depuis le retour des longs congés dû au Covid 19 sont autant de difficultés qui nécessitent de la part des ONG plus d'actions de sensibilisation et l'implication de la mairie qui est intervenue également pour la sensibilisation de ses communautés.

Les **Superviseurs** dépendent directement des ONG d'intermédiation sociale à qui ils rendent périodiquement compte de la mise en œuvre des activités planifiées et font deux (02) missions de suivi par mois et par centre Barka. Ils sont responsables des informations et données collectées au niveau des centres Barka de la zone de supervision.

Les COGEC sont mis en place par l'assemblée Générale de l'Association des Parents d'Apprenants (APA) et assurent en permanence le respect du contrat social, le suivi de l'animateur au plan comportemental dans la communauté et dans le centre, la mobilisation sociale et la veille au maintien des apprenants. Cet organe de sept membres est composé d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier, d'un Chargé de suivi et de maintien des apprenants, d'un Chargé des activités culturelles et de l'initiation aux métiers, d'un Responsable chargé de la cantine endogène et du jardin et d'un organisateur chargé

de la communication. Il joue un rôle important dans la gestion de proximité des centres Barka. Les missions et attributions de chacun de ces membres et les modalités de fonctionnement du COGEC sont bien spécifiées à travers le document portant Statuts de l'Association des parents d'Apprenants (APA) des centres BARKA. Ceci permet d'éviter les conflits de compétences éventuels qui pourraient paralyser le fonctionnement l'organe.

Toutefois, il faudrait faire remarquer que plusieurs membres de COGEC ont déploré dans différentes communes le fait que d'autres membres de l'organe démissionnent ou ne participent pas aux activités pour des raisons de manque de motivation ou pour des contraintes personnelles. Cette situation découle parfois du fonctionnement non efficace de certains COGEC. Par ailleurs, certains animateurs et autres acteurs ont évoqué des difficultés d'approvisionnement des cantines en vivres que certains COGEC rencontrent et qui pourraient porter un réel coup à l'atteinte des résultats du programme.

Le Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education (CCAE) est un organe qui comprend des membres de toutes les structures déconcentrées de l'État ; une fois par trimestre, il fait le suivi de la mise en œuvre du contrat social, participe au règlement des conflits et autres situations.

Le Point focal éducation est désigné par arrêté communal et joue le rôle d'« interface entre la commune et les autres acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation ». Il assure en collaboration avec le superviseur, le suivi de la mise en œuvre du contrat social par les communautés (COGEC). Il contrôle la présence au poste de l'animateur et des apprenants, fait l'état des lieux au niveau du centre Barka et rend compte au maire et à la coordination PAEFE à travers les rapports d'activités CCAE. Malgré ce rôle très important du PFE, dans certaines communes, certains animateurs se sont plaints de l'absence très fréquente de certains PFE qui ne semblent pas accorder l'importance requise à la responsabilité qu'ils ont dans la réussite du Programme.

Le Corps de contrôle (CRP, CP et inspecteurs) ; assure le suivi pédagogique de proximité à travers les visites de classes et les inspections pédagogiques selon les normes retenues avec le MEMP. Il organise les unités pédagogiques et autres regroupements conformément à leur cahier de charge. Il fait des recommandations de remédiations et rend compte au CRP ; six (06) fois par trimestre pour les CRP et neuf (09) visites de classes pour les CP et cinq (05) UP par an. Il faudrait cependant noter que certains animateurs ont déploré le fait que le corps de contrôle n'a pas suivi des modules spécifiques relatifs aux alternatives éducatives, ce qui amène certains d'entre eux à donner parfois des orientations et conseils qui ne sont pas nécessairement en adéquation avec leur formation (formation des animateurs).

Dans toutes les communes visitées, les dispositions fondamentales prévues pour la gestion de chaque centre semblent globalement respectées : existence des ONG d'intermédiation, des superviseurs, des animateurs, du Conseil Communal de l'Alphabétisation et de l'Éducation (CCAE) et des Point Focaux de l'Education et les COGEC.

Du suivi-évaluation du PAEFE

L'analyse de la mise en œuvre du PAEFE permet de noter qu'il existe trois types de suivi des activités des centres Barka qui se font par différentes structures tel que prévu dans le dispositif du suivi-évaluation. Il s'agit du suivi pédagogique, du suivi opérationnel et du suivi des effets et impact.

► **le suivi pédagogique.** Il est assuré par SOLIDAR/CRADENEF, le MEMP, les inspecteurs et les conseillers pédagogiques. Les rapports de mission qui ont été mis à notre disposition témoignent bien de l'effectivité de la mise en œuvre des actions de suivi pédagogique. Toutefois, certains acteurs se sont

plaints de la rareté du passage de certains inspecteurs et conseillers pédagogiques. Par ailleurs, il faudrait faire remarquer que ce suivi est financé par le PAEFE à travers les « frais de déplacement et de frais d'entretien » aux membres du corps de contrôle (CP, inspecteurs).

► **le suivi opérationnel.** Il est mené par la coordination du projet, les ONG d'intermédiation, les superviseurs, les communes (PFE, CCAE). Les nombreux rapports obtenus de la coordination du PAEFE témoignent de la régularité du suivi opérationnel par les différents acteurs impliqués. Il faudrait cependant rappeler que pour le suivi opérationnel, le service de suivi-évaluation du MEMP qui est un service clé, en termes de suivi opérationnel de tous les projets mis en œuvre dans le MEMP, n'est pas encore impliqué dans le processus de suivi évaluation comme nous l'ont avoué certains responsables de la structure concernée.

Avec les communes, nous notons que le suivi opérationnel des activités est mené de façon particulière par le point focal dont le profil diffère d'une commune à une autre mais désigné dans tous les cas par un arrêté communal. Ce suivi est financé par le PAEFE à travers les « frais de déplacement et de frais d'entretien » au PFE.

► **Suivi des effets et impact.** Le suivi des effets et impact est assuré par la coordination du projet travers le chargé de suivi-évaluation.

De l'analyse du fonctionnement du cadre institutionnel et mécanisme de suivi-évaluation du PAEFE

Les informations recueillies montrent le niveau de performances du cadre institutionnel et du mécanisme de suivi-évaluation, au regard des cibles atteintes des indicateurs prévus. Le tableau 7 ci-après donne le point des performances enregistrées.

Tableau 7 : Point de réalisation des indicateurs du fonctionnement du cadre institutionnel et de du mécanisme de suivi-évaluation

	Nombre de sessions du COTIP	Nombre de réunions bimestrielles DDC-HSI-SI	Rapport Opérationnel		Rapport financier		Rapport de fin de phase
			Rapport Semestriel	Rapport annuel	Rapport Semestriel	Rapport annuel	
Prévu	10 (12)	28 (32)	6	5	6	5	1
Réalisé	8		5	4	5	4	0

Source : Coordination PAEFE 2, janvier 2020

Le suivi opérationnel est orienté fondamentalement vers le suivi des activités et des réalisations retenues dans le cadre logique et dans le plan opérationnel annuel du PAEFE. Le suivi des effets, quant à lui, a permis : (i) d'apprécier dans quelle mesure, la satisfaction des attentes du programme qui constituent les raisons d'être des activités initiées, est obtenue. En d'autres termes, le suivi des effets permet d'attester ou non que les objectifs poursuivis au moyen de la réalisation des activités conduites par les acteurs opérationnels du PAEFE, sont atteints (ou en voie de l'être) ; (ii) de renseigner les indicateurs de la stratégie de Coopération (STRACOBEN) en lien avec le programme Education /PAEFE.

Conformément à ce cadre de suivi opérationnel et financier, il est prévu l'élaboration : (i) de 6 rapports semestriels (opérationnels et financiers), (ii) de 5 rapports annuels (opérationnels et financiers), et (iii) d'un rapport de fin de phase.

A la date du 31 décembre 2020, 5 rapports semestriels opérationnels, 5 rapports semestriels financiers, 4 rapports annuels opérationnels et 04 rapports annuels financiers ont été élaborés, soumis à la DDC et validés.

En outre, le cadre de suivi-évaluation a été établi par la Coordination et ses partenaires, conformément à la méthode Gestion Axés sur les Résultats qui définit les indicateurs pertinents, les sources et moyens de vérification, la méthode de collecte et la responsabilité et les risques/hypothèses. Le cadre présente des indicateurs précis, mesurables, avec un système de monitoring informatisé simple et les bénéficiaires ont été clairement identifiés.

Enfin, le dispositif du cadre de suivi est efficient et opérationnel grâce à l'existence d'une matrice suivi-évaluation des activités (SEA) informatisée, consolidée qui centralise les données du programme qui est gérée par un chargé de SEA. Le dispositif de SEA au niveau central est efficient et le reporting est pertinent avec des rapports des périodicités différentes : rapports de missions obligatoires, des semestriels, des rapports d'étapes et rapports annuels pour les donateurs. Ce système de SEA a bien fonctionné dans la circulation de l'information entre les différents partenaires au niveau national, régional et local. Aussi, le suivi des données dans la zone du programme pour les activités de terrain était-il très efficient et un dispositif de collecte de données à la base répondant aux exigences techniques reconnues. Le résultat en est l'existence d'information vérifiée et consolidée. Aussi, est-il noté d'autres aspects d'efficience comme : une optimisation de l'organisation des ressources humaines et matérielles, une gestion de proximité du programme et marquée par la présence de la coordination du Programme à Parakou, proche des bénéficiaires et un montage institutionnel bien clair.

CONCLUSION

L'évaluation de la phase 2 du PAEFE a permis d'apprécier la mesure dans laquelle les objectifs de ladite phase ont été atteints à travers l'analyse les résultats obtenus, les effets induits sur les populations et autres acteurs institutionnels impliqués (Partenaires, ministère, communes, etc.) conformément au cadre logique et suivant les prescriptions des Termes de référence. Il en ressort globalement que le PAEFE 2 a enregistré des résultats satisfaisants en termes d'impact.

En effet, au regard des données collectées, traitées et analysées, le PAEFE est globalement bien pertinent car il s'inscrit parfaitement dans les priorités nationales du Bénin dans le secteur de l'éducation qui vise l'accès universel. Il est également pertinent par rapport à la qualité de l'enseignement, adapté pour répondre aux causes et conséquences de la déscolarisation et pertinent par rapport aux attentes des bénéficiaires et par rapport aux activités mises en œuvre.

En outre, il contribue à la réinsertion des exclus du système éducatif dans le tissu économique et social de leur localité et leur assure un accompagnement dans la perspective du développement de leur localité. Au regard de l'indice d'efficacité enregistré et de la perception des acteurs rencontrés, il est bien établi que la phase 2 du PAEFE est efficace.

Le nombre total de bénéficiaires et les différents changements induits par la mise en œuvre de la phase 2 du PAEFE ayant été obtenus de façon économique (l'indice d'efficience étant supérieur à l'unité), et vu que la perception des différents acteurs rencontrés confirme que les résultats ont été obtenus à moindres coûts par rapport au système classique, il est établi que la phase 2 du PAEFE est efficiente.

Par ailleurs, le PAEFE a eu des impacts positifs sur les connaissances et compétences des apprenants, leurs aspirations scolaires et professionnelles, les relations de genre au profit du respect des droits des jeunes filles, et dans certaines mesures sur leur trajectoire de vie. Dans les communautés bénéficiaires, il est noté une baisse de l'exode rural et des cas de mariages et de grossesses précoces tandis qu'au plan institutionnel, le PAEFE est reconnu comme un modèle efficace de prise en charge des adolescents déscolarisés et non scolarisés. Mieux, les alternatives éducatives qui constituent le socle du PAEFE font désormais partie du bloc éducation de base qui intègre aussi bien la passerelle vers la rescolarisation que celle vers la formation professionnelle.

Toutefois, il a été noté quelques points d'attention qui méritent d'être renforcés tels que : (i) le passage à l'échelle de l'expérience Barka dans un contexte où l'éducation alternative fait partie intégrante de l'éducation de base ; (ii) la synergie et la complémentarité entre les différentes expériences en cours au Bénin ; (iii) les financements autre que celui de la DDC pour poursuivre l'expérience Barka ; (iv) l'accès à une formation professionnelle de qualité à la sortie des centres Barka ; (v) le suivi et/ou la prise en charge des apprenant-e-s qui réussissent au CEP ; (vi) la prise en compte de certaines langues nationales dominantes dans les communautés ; (viii) le financement des cantines ; (ix) la fréquence des formations continues des encadreurs et celle du recrutement des apprenants (biennal) ; (x) le passage systématique des enfants en classe supérieure quel que soit leur niveau ainsi que la rémunération des encadreurs. Au regard de tout ce qui précède, les recommandations ci-après sont formulées pour une meilleure gouvernance de la phase 3 du PAEFE :

- développer au niveau du MEMP une stratégie de promotion des AE ;
- assurer le partage d'expériences et le développement de capacité en pilotage des AE au profit du Gouvernement et des communes ;

- appuyer les communes à développer des stratégies novatrices de mobilisation de ressources propres (intégration des AE dans les projets de coopération décentralisés et intercommunale) ;
- faire le plaidoyer pour un FADEC affecté aux communes qui intègrent les AE dans leur plan de développement ;
- susciter avec les autres PTF, la création d'un mécanisme financier au niveau national et départemental ;
- faire un accompagnement de proximité des collectivités locales au profit des AE (encourager les Communes à intégrer les AE dans les projets de coopération décentralisée et intercommunale) ;
- accentuer le plaidoyer pour le transfert effectif des budgets qui seraient prévus spécialement pour les alternatives éducatives ;
- élargir les compétences des communes dans la mise en œuvre des alternatives, y compris la gestion des animateurs comme personnel communal par exemple ;
- éviter de donner l'impression aux populations concernées que le PAEFE est en mesure de pourvoir à l'ensemble des besoins des enfants. Il est nécessaire de travailler à l'appropriation de cette solution éducative, en rendant sa gestion plus accessible aux communautés locales, en allégeant les exigences financières et en valorisant les contributions des acteurs locaux ;
- consolider le bilinguisme en développant les activités de formation en langues nationales encore en instance d'une part, et d'autre part, mettre en place des dispositifs d'évaluation des aptitudes des apprenants en langues maternelles lors de leur cursus dans les centres Barka ;
- poursuivre la communication sur le PAEFE afin que les objectifs et enjeux soient bien cernés, ce qui pourrait éviter par exemple, les fausses attentes comme bénéficier d'une troisième chance notamment la prise en charge des apprenants après le CEP...
- mettre en place pour la phase 3, un cadre institutionnel qui serait tel que l'Opérateur, tout en ayant la charge de l'«amélioration de la qualité du modèle Barka et son extension», s'occupera de l'appui institutionnel, du renforcement de capacités du MEMP et des communes pour le passage à l'échelle du modèle et un transfert de fonds via le FADEC, si certaines conditions sont respectées pour la mise en place des centres Barka. La composante appui institutionnel et transfert de fonds sera pilotée en tandem avec la DDC.

ANNEXES

Annexe 1 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
Pertinence (dans quelle mesure le PAEFE est pertinent par rapport aux objectifs et politiques de la Coopération Suisse au Développement et aux besoins et priorités du Bénin et des groupes cibles ?)	La conception et l'orientation du PAEFE sont-elles en conformité avec les objectifs stratégiques du Gouvernement, de la STRACOBEN et des autres parties prenantes ?	La conception et l'orientation du PAEFE sont-elles en conformité avec les objectifs stratégiques du Gouvernement ? La conception et l'orientation du PAEFE sont-elles en conformité avec les objectifs de la STRACOBEN ? La conception et l'orientation du PAEFE sont-elles en conformité avec les priorités autres parties prenantes ? Les objectifs du programme étaient-ils adaptés aux besoins des bénéficiaires ? Y a-t-il une articulation entre alphabétisation / éducation / initiation aux activités manuelles et pratiques / connaissance de la culture locale et développement de cantines autogérées telle que prévue dans le PAEFE par rapport aux besoins et aspirations des communautés ?	Plan Sectoriel de l'Education, Document de Programme, PND, PC2D, Orientations Stratégiques de Développement 2011-2020, ODD N° 2 et 5, PAG,	Revue documentaire	Niveau de cohérence/conformité	Matrice d'analyse de la pertinence

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
<p>Les interventions et les outputs sont-ils cohérents avec l'impact escompté, l'objectif global et la réalisation des objectifs du PAEFE ?</p>		En quoi l'approche du programme en matière d'intégration du genre et des groupes spéciaux est-elle cohérente avec les objectifs et les stratégies et objectifs du PAEFE ?	Politique Nationale de Promotion du Genre Politique Genre de la DDC Stratégie Genre du PAEFE ??			
		Y a-t-il une cohérence entre les différents éléments de la Théorie du Changement de la phase 2 du PAEFE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (Document de Programme et autres documents)		Chaînes de résultats et/ou théorie de changement du programme	Reconstitution des chaînes de résultats et/ou de la théorie de changement du programme et analyse
		La relation de cause à effet d'un niveau à un autre dans la Théorie du Changement est-elle pertinente ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (Document de Programme et autres documents)		Chaînes de résultats et/ou théorie de changement du programme	
		Quelle est la valeur ajoutée du PAEFE au regard des problèmes identifiés pour être résolus au profit des bénéficiaires ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (Document de Programme et autres documents)	Guide d'entretien avec les bénéficiaires	Valeur ajoutée	Analyse des réponses issues des entretiens et des rapports d'activités
		L'approche du PAEFE est-elle pertinente pour résoudre les problèmes identifiés à l'origine ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (ProDoc, rapport d'activités etc)	Guide d'entretien avec les bénéficiaires		Analyse de contenu
		Le contenu des méthodes d'apprentissage mises en œuvre est-il pertinent au regard au regard des objectifs du PAEFE et des attentes des bénéficiaires ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin (ProDoc, rapport d'activités et autres documents)	Guide d'entretien avec les bénéficiaires		Analyse de contenu
		La répartition en quatre années du cursus pour passer le CEP est-elle pertinente au regard des programmes en vigueur dans le formel et des acquis des apprentissages attendus ?	Curricula de formation, Programmes de formation en vigueur dans le formel, Acquis des apprentissages attendus	Guide d'entretien avec le MEMP, les DDEMP, les CP et Inspecteurs		

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Quelle est l'appréciation des différentes parties prenantes et bénéficiaires du PAEFE du type de bilinguisme développé ?	Résultat des entretiens, enquêtes et ateliers avec les parties prenantes	Guide d'entretien avec les différentes parties prenantes et les bénéficiaires		Analyse des réponses apportées lors des entretiens
Efficacité (degré de réalisation des objectifs du PAEFE. Dans quelle mesure objectifs visés ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles d'être atteints ?)	Le PAEFE a-t-il atteint les bénéficiaires ciblés ?	Les activités sont-elles mises en œuvre tel que planifiées ?	Planification pluriannuelle du PAEFE, PA du PAEFE, Rapport d'activités	Rapports d'activités en lien avec les PA et la planification pluriannuelle	Taux d'exécution physique du PAEFE	Analyse des rapports d'activités et des PA & conclusion sur les constats
		Le PAEFE a-t-il réellement touché la population ciblée ?	Rapports d'activités et autres rapports	Guide d'entretien avec les bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires réellement touchées versus cible initiale du PAEFE	Analyse des rapports d'activités et des résultats issus des entretiens Conclusion sur les constats
		À quel point les participants sont-ils satisfaits de leur intervention dans le PAEFE ?	Structures parties prenantes à la mise en œuvre du programme et bénéficiaires	Guide d'entretien avec les structures parties prenantes et les bénéficiaires	Niveau de satisfaction Proportion de structures parties prenantes satisfaites Proportion de bénéficiaires satisfaites	Analyse de contenu
	Les objectifs visés par le PAEFE ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles d'être atteints ?	Dans quelle mesure les objectifs du programme ont-ils été atteints ?	Rapport d'activités et autres rapports	Matrice de détermination du niveau atteint par les indicateurs du PAEFE	Indice d'efficacité du PAEFE	Analyse quantitative descriptive
		Les produits ont-ils mené aux réalisations souhaitées ?	Rapport d'activités et autres rapports			Analyse descriptive
		Le PAEFE s'est-il effectivement appuyé sur les projets et programmes en cours et quelle complémentarité a été réalisée ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec les autres projets et projets, les similaires	Nombre de synergies et/ou complémentarités réalisées	Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Quelles synergies le PAEFE a-t-il réalisées avec d'autres projets et programmes ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	ministères et les Collectivités locales		Analyse de contenu
		De quelle manière la collaboration avec les partenaires a-t-elle contribué à l'efficacité du programme ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec la DDC, HELVETAS, les opérateurs, et des autres projets et programmes		Analyse de contenu
		Les complémentarités et synergies développées ont-elles favorisé ou évité les lacunes, les doublons et les conflits liés aux ressources ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec la DDC, HELVETAS, les opérateurs, et des autres projets et programmes		Analyse de contenu
		Quels enseignements peut-on tirer de la façon dont s'est déroulé le PAEFE ?	Rapport d'activités et autres rapports Programmes et Projets similaires	Guide d'entretien avec la DDC, HELVETAS, les opérateurs, et des autres projets et programmes, les différentes structures parties prenantes et les bénéficiaires		Analyse de contenu
		L'approche du programme est-elle efficace pour résoudre les problèmes identifiés à l'origine ?				
Efficience (Mesure du rapport entre les résultats)	Dans quelle mesure le PAEFE a pu atteindre de meilleurs résultats	Dans quelle mesure l'organisation actuelle du PAEFE, la compétence de l'équipe et sa structure organisationnelle	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs	Guide d'entretien		Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
qualitatifs et quantitatifs – et les ressources/inputs mises en œuvre pour les obtenir. Y a-t-il d'autres manières moins coûteuses d'obtenir les mêmes résultats ?)	sans gaspillage de ressources, matériels et efforts?	soutiennent-elles la collaboration avec les acteurs publics et privés ?				
		Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément au calendrier ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs			Analyse descriptive
		Les activités ont-elles été mises en œuvre conformément au budget ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAEFE	Taux d'exécution financière du PAEFE	Analyse quantitative descriptive
		Quel est le coût de l'ensemble de la mise en œuvre du PAEFE depuis 2016?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAEFE	Taux d'exécution financière du PAEFE	Analyse descriptive
		Quel est le coût de revient d'un apprenant PAEFE au cours de cette deuxième phase ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAEFE	Taux d'exécution financière du PAEFE	Analyse descriptive
		Les produits sont-ils livrés de façon économique ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs	Rapports d'activités et rapports financiers de mise en œuvre du PAEFE	Indice d'efficience du PAEFE	Analyse descriptive
		Comment l'organisation des ressources humaines, la mise en place de bureaux et l'utilisation d'expertise externe ont-elles amélioré ou entravé l'efficience du PAEFE ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs			Analyse descriptive Analyse de contenu
		De quelle manière les profils et l'expertise des ressources humaines dans le programme ont-ils favorisé ou entravé une mise en œuvre du PAEFE ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs			Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Les mécanismes et les processus de renforcement et de maintien de la qualité des ressources humaines sont-ils adéquats ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs			Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment le système de suivi-évaluation du PAEFE influence-t-il la prise de décision interne (en particulier en ce qui concerne les stratégies d'intervention), l'apprentissage et la responsabilité ?	DDC, HELVETAS (Equipe de Programme) et opérateurs			Analyse descriptive
		Comment le PAEFE est-il organisé en termes de capitalisation et de communication des résultats et des expériences ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
	Des résultats similaires auraient pu être obtenus par d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais ?	Était-il possible d'obtenir les mêmes résultats avec d'autres ressources humaines et matérielles ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
		Était-il possible d'obtenir les mêmes résultats à un coût moins élevé ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
		Était-il possible d'obtenir les mêmes résultats dans un délai relativement plus court ?				Analyse descriptive Analyse de contenu
Effet/impact	Quels sont les changements significatifs (positifs ou négatifs, prévus ou non) et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes de bénéficiaires directs et/ou indirects ?	Quels changements positifs ou négatifs tangibles ont été produits, directement ou indirectement, intentionnellement ou non, pour les différents groupes cibles, par le PAEFE ?	Etude d'impact du PAEFE et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les bénéficiaires du PAEFE ont-ils vu des changements dans leurs compétences, leurs connaissances, leurs attitudes ou leurs comportements ?	Etude d'impact du PAEFE et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact		Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
				Guides d'entretien avec les parties prenantes		
		Y a-t-il eu des changements imprévus ou non recherchés ?	Etude d'impact du PAEFE et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels sont les effets du programme sur les ONG et autres structures et organismes bénéficiaires ou participants à sa mise en œuvre (p. ex. la fierté, un meilleur réseautage et de meilleurs partenariats) ?	Etude d'impact du PAEFE et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quel est l'effet net attribuable au programme? Ou quelle est la contribution du PAEFE aux résultats obtenus ?	Etude d'impact du PAEFE et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment les groupes cibles profitent-ils du PAEFE et dans quelle mesure le changement de leurs conditions de vie est-il durable ?	Etude d'impact du PAEFE et entretien avec différentes structures parties prenantes	Rapport et base de données de l'étude d'impact Guides d'entretien avec les parties prenantes		Analyse descriptive Analyse de contenu
Durabilité		Le PAEFE a-t-il répondu aux besoins pour lesquels il a été mis en œuvre ? Les besoins existent-ils toujours ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		D'autres besoins apparentés sont-ils ressortis, mais dont il n'a pas été tenu compte dans le PAEFE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels pourraient être les effets à plus long terme PAEFE en termes d'expansion, de crowding-in, de réaction, etc ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et différentes structures parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Dans quelle mesure les résultats et retombées du PAEFE sont-ils susceptibles de perdurer après la fin de cette phase du projet ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et différentes structures parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les effets bénéfiques sont-ils susceptibles de durer longtemps après la fin du PAEFE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment afin que le PAEFE puisse être réalisé de manière plus efficace et plus efficiente ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment les principes du «ne pas nuire» et du "ne laisser personne de côté", "genre et inclusion sociale", "gouvernance" sont-ils appliqués et comment le PAEFE atténue-t-il les effets négatifs du changement induit sur les non bénéficiaires ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Comment les effets potentiellement négatifs sont-ils ou pourraient être atténués ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels changements importants devraient être apportés au PAEFE pour mieux réaliser ses objectifs ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels sont les enseignements tirés pour l'avenir ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		D'autres partenaires, l'Etat ou les Collectivités Territoriales seraient-ils prêts à co-financer la mise en œuvre du PAEFE ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Collectivités Territoriales, Communautés à la base	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quels résultats faut-il envisager si une organisation veut répéter le PAEFE ou en entreprendre un autre semblable ?	Bureau de la Coopération Suisse au Bénin, MEMP, MESTFP, Bénéficiaires et autres parties prenantes	Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Le PAEFE (en terme d'acquis et de bonnes pratiques) est-il approprié par les Ministères concernés au niveau central (MEMP, MESFTPRIJ, ...)		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Les Collectivités Territoriales et les communautés ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du PAEFE ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Le PAEFE (en terme d'acquis et de bonnes pratiques) est-il approprié par les Collectivités Territoriales et les communautés ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Sources de données	Méthodes/outils de collecte de données	Indicateurs/ normes de réussite	Méthodes d'analyse
		Quelle est la perception, de l'Etat, des PTF et autres parties prenantes du PAEFE autour des alternatives éducatives ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quel est le rôle des PTF, de l'Etat et des Collectivités Territoriales autour des alternatives éducatives ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Quel est le rôle des PTF, de l'Etat et des Collectivités Territoriales dans l'opérationnalisation de la passerelle vers la formation professionnelle pour les sortis des centres Barka ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Y a-t-il eu des partenariats entre les structures déconcentrées des Ministères et les organisations de la société civile partenaires ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Comment les partenariats entre les structures déconcentrées des Ministères et les organisations de la société civile partenaires ont-ils fonctionné ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu
		Le montage institutionnel du PAEFE a-t-il contribué à renforcer les capacités d'appropriation par les bénéficiaires et à s'assurer de l'ancrage de ses acquis au niveau national et local ?		Questionnaire et guide d'entretien		Analyse descriptive Analyse de contenu

Annexe 2: Analyse de la prise en compte des aspects transversaux Genre, Inclusion sociale, Gouvernance et Démographie dans la planification du PAEFE II

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
Objectif général (Impact): Appuyer la mise en œuvre d'offres d'éducation et de formation adaptées aux réalités socio-économiques du milieu pour les 9-15 ans exclus du système éducatif formel et susceptibles d'être généralisées ou de servir de modèle au niveau national	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	L'objectif général ou l'impact n'est pas sensible au genre, à la gouvernance et à la démographie dans sa formulation
Indicateurs de l'Impact :					
1. D'ici 2025, le Ministère des enseignements maternel et primaire cofinance et coordonne les expériences d'éducation alternative au profit des 9-15 ans exclus du système éducatif et propose un modèle qui peut servir de modèle au niveau national	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	Les trois indicateurs d'impact ne sont ni sensibles au genre, ni à la gouvernance, ni à la démographie
2. D'ici 2025, le taux de scolarisation en général est amélioré grâce au développement des offres d'éducation alternative de qualité	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
3. D'ici 2025, au moins 80 % des exclus du système éducatif formel bénéficiaires des alternatives éducatives sont insérés professionnellement dans la vie active	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	Deux indicateurs sur trois (notamment les indicateurs N°1 et N°3) se réfèrent aux 9-15 ans exclus du système éducatif sans être spécifiques par rapport au sexe et aux enfants vulnérables et marginalisés dont entre autres les les enfants en situation de handicap
Outcome 1: Participation et adhésion des communautés à la mise en œuvre de l'alternative éducative dans les communes du Borgou et de l'Alibori	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'outcome 1					

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
1. D'ici 2020, au moins 80% des centres Barka sont fonctionnels et offrent des services de qualité en matière de restauration, d'initiation aux métiers, de valorisation de la culture locale.	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
2. Réduire de moitié les cas de grossesses et d'abandon des filles	Sensible	Neutre	Neutre	Sensible	L'indicateur 2 de l'outcome 1 est formulé comme un objectif
Output 1.1 : Les communautés du Borgou et de l'Alibori participent à la mise en œuvre (création, fonctionnement et suivis) de l'alternative éducative PAEFE	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'Output 1.1					
1. 100 % de comités de gestion : COGES mis en place, formés et exerçant leurs rôles de suivi et de mobilisation sociale	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
2. 67 centres sont fonctionnels dans le Borgou dont 10 nouveaux centres sont créés	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
3. 48 nouveaux centres Barka dans les 06 communes de l'Alibori sont développés	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
4. 100% des apprenants/apprenantes des centres barka sont informés sur la santé de la reproduction (Démographie)	Sensible	Neutre	Neutre	Sensible	
5. Au moins 4 nouvelles ONG au niveau du Borgou et de l'Alibori et 01 au plan national assurent efficacement leur rôle d'accompagnement, de mobilisation communautaire et sociale dans le développement de l'alternative éducative	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Outcome 2 : Amélioration des compétences des communes et des services étatiques déconcentrés sur les alternatives éducatives et leur	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
gestion					
Indicateurs de l'outcome 2					
1. 100% de la réalisation des infrastructures réalisées dans le cadre du programme sont conduites, gérées par les communes responsables qui assurent également la maintenance	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
2. le suivi pédagogique est régulièrement assuré par le réseau d'animation pédagogique qui l'intègre dans sa planification annuelle	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
3. 100% des communes partenaires proposent une ligne budgétaire permettant d'inscrire dans leur plan de travail des actions en arrimage avec les alternatives éducatives	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Output 2.1 Les capacités des communes dans leur rôle de maîtrise d'ouvrage communale sont renforcées en matière d'éducation alternative	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'output 2.1					
1. 100% des communes gèrent de façon transparente le processus de passation de marché et de réalisation	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
2. 100% des membres des comités communaux d'éducation sont formés et recyclé sur leur rôle	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
3. 100% des communes partenaires inscrivent une ligne budgétaire dans le PDC pour des actions en lien les	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
alternatives éducatives					
Output 2.2 : Les structures étatiques déconcentrées au niveau du Borgou et de l'Alibori sont formées et participent activement à l'initiative d'éducation alternative	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'output 2.2					
1. 100% des membres du réseau d'encadrement et d'animation pédagogiques (C/CS et CP) ainsi que les structures impliqués dans le suivi pédagogiques au niveau de PAFFE sont formés et respectent leur cahier de charge	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
2. Au moins une rencontre par trimestre est organisée au niveau de chaque commune avec les acteurs du suivi pédagogique	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
3. 100% des apprenants des centres Barka disposent d'acte de naissance	Sensible	Neutre	Neutre	Neutre	
Outcome 3 : Poursuite du développement d'une éducation alternative bilingue de qualité, inclusive et durable à l'adresse des enfants exclus du système éducatif	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	
Indicateurs de l'outcome 3					
1. Au moins 80% des apprenants /apprenantes des centres Barka réussissent au CEP chaque session	Sensible	Neutre	Neutre	Neutre	
2. Au moins un centre d'accueil des enfants en situation d'handicap met en œuvre l'expérience d'éducation alternative développée par le programme	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
3. Au moins 80 % des sortants dont 100% des filles des centres Barka intègrent avec succès les passerelles d'éducation et de formation	Sensible	Neutre	Neutre	Neutre	
4. Les collectifs d'artisans et organisations socio professionnelles agricoles appuient la formation pré professionnelle dans le dispositif/formation	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Output 3.1 Une éducation alternative bilingue de qualité, est mise en œuvre dans les centres Barka avec une intégration des valeurs culturelles et une initiation aux métiers	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Indicateurs de l'output 3.1					
1. 80% des enfants en fin de cycle des centres BARKA savent lire, écrire et compter dans leur langue maternelle, en français et ont une bonne connaissance de la culture de leur milieu	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
1. Existence d'un pool d'animateurs /animatrices formés et recyclés	Sensible	Neutre	Neutre	Neutre	
2. Existence d'un pool d'expert garantissant le développement, l'application de l'offre d'éducation alternative bilingue	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
4. Au moins une nouvelle langue nationale est aménagée pour l'éducation bilingue dans l'Alibori	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Output 3.2 Une offre d'éducation alternative est développée et mise en œuvre au profit des exclus du système éducatif à besoin spécifique	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	
Indicateurs de l'output 3.2					

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
1. Au moins 01 centre d'éducation alternative est ouvert au profit des enfants exclus du système-éducatif	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	
2. 100% des outils pédagogiques développés pour les enfants en situation de handicap sont validés et certifiés par les structures habilitées	Neutre	Sensible	Neutre	Neutre	
Outcome 4: Pilotage et Institutionnalisation de l'alternative éducative développée avec l'ensemble des partenaires publics et privés	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'outcome 4					
1. L'existence d'une direction en charge de la coordination et du pilotage de l'éducation alternative au Bénin est effective	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
2. Disponibilité d'un fonds pour le financement de l'éducation dont une partie est réservée aux alternatives éducatives	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
3. L'ensemble des acteurs et partenaires de l'éducation sont informés de l'expérience d'alternative éducative développée et ont montré des intérêts pour la diffuser	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Output 4.1: Le plaidoyer et le dialogue politique sont développés et maintenus en vue de l'institutionnalisation de l'alternative éducative développée par le programme	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Indicateurs de l'output 4.1					
1. L'existence d'un cadre de concertation des acteurs de l'éducation alternative	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	

Eléments du cadre logique	Analyse de la prise en compte des aspects transversaux au niveau de la programmation				Observations
	Genre	Inclusion sociale	Gouvernance	Démographie	
2. Au moins un texte réglementaire pris pour la gestion des alternatives éducatives	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
3. De nouveaux PTF adhèrent et financent le développement de l'alternative éducative au Bénin	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	
Output 4.2 Un dispositif de pilotage et coordination stratégique pour la mise en œuvre et la diffusion de l'expérience d'éducation alternative développée	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'output 4.2					
1. Au moins deux sessions/an du comité de pilotage	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
2. Existence d'un système de gestion de l'information des données statistiques	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
3. Existence d'un plan de communication opérationnel	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Output 4.3 : Les évaluations et processus de capitalisation contribuent à l'amélioration de l'offre éducative	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
Indicateurs de l'output 4.3					
1. L'évaluation externe de la phase 2 de l'expérience d'éducation alternative PAEFE est faite	Neutre	Neutre	Sensible	Neutre	
2. L'expérience d'éducation alternative PAEFE est capitalisée	Neutre	Neutre	Neutre	Neutre	

Annexe 3 : Appréciation des attentes au regard des causes structurelles de la déscolarisation

Problèmes principaux évoqués	Actions justifiant la pertinence du PAEFE
La pauvreté des parents	Appui en termes de gratuité et de kits scolaires ; amélioration du niveau scolaire apprenants augmente leur chance d'avoir un emploi mieux rémunéré ; initiation aux métiers professionnels.
L'ignorance des bienfaits de la scolarisation	Séance de sensibilisation à l'endroit des parents et de la communauté sur l'importance des alternatives éducatives.
La manque de suivi de la part des parents	Mise en place des comités de gestion ; un suivi d'assurance qualité (encadrement mixte, suivi conjoint MEMP-Solidar Suisse et CRADENF...)
Les difficultés d'apprentissage des enfants	Le bilinguisme permet une meilleure assimilation des apprenants.
Mariage précoce des filles, le phénomène de grossesse non désiré/précoce	Séance de sensibilisation en santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et Adolescent (SSRJA) et sensibilisation les adolescents sur les normes sociales relatives au genre ; rencontre avec les leaders d'opinion, les chefs religieux pour plaider afin que les cérémonies de mariage des filles se tiennent après les examens.

Annexe 4 : Appréciation de la motivation des parents

Eléments de motivation des parents	Appréciation des parents*
L'acquisition par les enfants des capacités à lire, écrire et comprendre le français.	88,55%
L'acquisition par les enfants des capacités à lire et écrire en langues nationales.	86,76%
La capacité à s'exprimer en français.	82,38%
L'apprentissage d'un métier non agricole par les enfants.	76,65%
La capacité à compter et faire des calculs rapides.	75,33%
Le retour de leurs enfants dans le système éducatif formel.	57,27%
La connaissance de la culture locale par les enfants.	53,3%

Annexe 5 : Appréciation de la qualité de l'enseignement

Eléments de pertinence	Appréciation des acteurs*
Durée du cursus	89,25%
Les acquis des apprentissages	91,58%
Le bilinguisme	100%

Annexe 6 : Analyse de la durabilité des acquis du PAEFE Phase 2

Acteurs	Acquis	Est-ce que les partenaires locaux sont à même de financer les mêmes activités et avoir les mêmes résultats après PAEFE
Communauté	Scolarisation et maintien des enfants/adolescents de 9-15 ans non scolarisés et/ou déscolarisés dans les 98 villages appuyés par le PAEFE (ou abritant les centres Barka)	La prise de conscience de la part des parents pour la scolarisation des enfants n'est pas encore à un niveau où si rien n'est fait en matière de sensibilisation et d'appui, ceux-ci vont se lever de façon spontanée pour scolariser leurs enfants qui étaient déscolarisés ou qui n'avaient jamais été scolarisés
	Appui en fourniture pour les enfants	Pour certains parents ils peuvent acheter les fournitures si on les sensibilise. Mais pour la plus grande majorité le manque de moyen et leur vulnérabilité ne leur permettront pas de le faire .Il faut donc encore poursuivre l'accompagnement
	Mise en œuvre de la cantine autogérée	L'esprit communautaire existe et est très poussée dans les communautés appuyées. Aussi, les communautés des 13 communes ont des habitudes dans le passé pour se soutenir et s'entraider. Sur cette base il est possible que la collecte des vivres pour donner au moins un repas par jour aux apprenants puisse continuer ; mais il faut une forte implication des leaders ou d'un groupe organisé.
	Jardin scolaire	L'ensemble de ces activités peuvent se poursuivre mais il faut un accompagnement et un suivi
	Initiation aux métiers	
	Activités culturelles	
Commune	Contribution en nature pour la construction des salles de classes	Tant qu'il y aura une bonne sensibilisation, les communautés vont continuer à contribuer en nature pour la construction des salles de classes et à la réparation du mobilier
	Réparation du mobilier	
Commune	Construction des salles de classes	Il est vrai que la loi sur la décentralisation confère aux communes le droit de doter les écoles et collèges du formel d'infrastructures scolaires (salles de classes) avec les fonds FADEC. Mais pour le moment celles-ci ne sont pas autorisées à construire des salles de classes pour les AE à l'instar du PAEFE. Pour le moment les communes ne peuvent que continuer à contribuer à la construction des salles de classes des centres Barka et non la financer entièrement. Ce qu'il convient de faire est d'envisager un bon plaidoyer à l'endroit des politiques pour qu'on accorde aux communes un Guichet dédié aux alternatives éducatives au niveau du FADEC .Avec ces ressources les communes pourraient construire entièrement elles-mêmes les salles de classes des AE dont celles des centres barka

Acteurs	Acquis	Est-ce que les partenaires locaux sont à même de financer les mêmes activités et avoir les mêmes résultats après PAEFE
	Construction des forages dans les centres Barka	Les communes peuvent continuer à contribuer à la réalisation des forages, mais pour le moment ce serait impossible pour elles de prendre en charge entièrement la réalisation de ces forages sans le cofinancement de PAEFE dans les centres Barka pour raison d'insuffisance de ressources
	Suivi des centres Barka	Les communes peuvent poursuivre le suivi des centres Barka à l'instar de ce qui se fait dans les écoles classiques mais pas au même rythme que celui établi au niveau du PAEFE
	Organisation des ateliers bilan	Les communes peuvent poursuivre l'organisation des ateliers bilans
	Réparation des grosses pannes sur les forages	Etant donné que les forages sont mis en délégation, les communes peuvent continuer la réparation des grosses pannes
ETAT	Suivi des centres Barka par les inspecteurs et des conseillers pédagogiques	Avec l'institutionnalisation et les notes de service cette activité est un acquis. Mais si un suivi n'est pas fait, les visites et inspections au profit des animateurs/enseignants et leur accompagnement pédagogique seront négligées ou de mauvaise qualité
	Formation des animateurs	La contribution de l'Etat pour la mise à disposition des salles des ENI ainsi que la mise à disposition des ressources humaines (inspecteurs et CP) est un acquis et peut continuer. Mais en ce qui concerne la formation des animateurs, pour qu'elle soit durable il faut l'intégrer dans le dispositif national de formation et de renforcement des capacités des enseignants/animateurs tel que le prévoit la Politique Nationale Enseignante en attente de validation
	Recrutement et prise en charge des animateurs /enseignants	Pour le moment, l'Etat n'est pas prêt pour assumer cette responsabilité .Il faut encore un accompagnement et un dialogue politique appuyés d'un fort plaidoyer mobilisant tous les PTF intervenant pour la promotion des AE
	Financement des alternatives éducatives	

Annexe 7 : Opportunités, menaces et recommandations liés aux aspects transversaux

Opportunités

Les principales opportunités de PAEFE sont axées sur :

- L’organisation des bilans annuels genre au niveau de la DDC Bénin permet à PAEFE de définir des plans d’actions genre sur une base annuelle.
- Les ONG d’exécution sont ouvertes et sensibles aux dimensions genre et inclusion sociale et à la gouvernance. Certaines ONG disposent de politique de lutte contre les exploitations et les abus sexuels et ou de code éthique sensible au genre.
- Les Politiques et orientations nationales en matière de genre, de protection sociale, de droits des enfants et de la décentralisation.
- Existence de cadre juridique favorable à la protection de la SSRAJ
- La loi N° 20017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées au République du Bénin.
- Possibilité de collaboration avec des écoles spécialisées pour les enfants handicapés à l’exemple du Centre de Promotion Sociale des Aveugles (CPSA) de Zongo et du Programme d’Education, de Formation et d’Intégration Sociale des Sourds (PEFISS) de Tibona.
- L’ouverture de certains parents à accepter une éducation alternative pour leurs enfants handicapés.
- L’allocation de 2% ou 3% des budgets de l’éducation aux alternatives éducatives dans les communes appuyées par PAEFE.

Menaces

- Pratiques socioculturelles et religieuses favorables au mariage précoce et à l’enlèvement des filles.
- Hyperactivité sexuelle chez les jeunes dont les grossesses précoces et le VIH/SIDA
- Mauvaise perception de la santé sexuelle et reproductive : certains leaders et parents se rebiffent par rapport aux questions relatives à la sexualité à aborder avec les enfants ;
- Le bénévolat émousse parfois l’engagement et la disponibilité des membres du COGEC.
- Difficultés de déplacement des enfants handicapés moteurs.
- Attitudes et réactions dévalorisantes ou totalement négatives de certains parents, proches et de l’entourage des enfants handicapés.
- Conditions posées par certains parents pour inscrire leurs enfants handicapés.

Sur la base de ces constats, les défis à relever sont assortis des recommandations.

Défis

Au nombre des principaux défis à relever figurent :

- L’inscription et du maintien des filles tout au long du cycle reste et demeure une priorité. Il en est de même de l’inscription et du maintien des enfants handicapés tout au long du cycle. A cela s’ajoutent le suivi, la prise en charge et l’autonomisation des sorti(e)s des centres Barka.
- La recherche de l’équilibre homme-femme parmi les acteurs d’accompagnement des actions est nécessaire.
- L’instauration d’une culture organisationnelle sensible au genre et à l’inclusion sociale dans les centres Barka, au sein des équipes de PAEFE et des partenaires.
- La construction des infrastructures appropriées répondant aux besoins spécifiques de tout(e)s les apprenant(e)s et leur gestion.
- L’appropriation et l’acceptation de la santé sexuelle et reproductive par les parties prenantes.

Recommandations

- Poursuivre le renforcement des acquis du programme en matière de genre notamment le renforcement des capacités de l’équipe PAEFE et de ses partenaires en planification et budgétisation sensibles au genre et à l’inclusion sociale.
- Elaborer une stratégie Genre et équité sociale spécifique au PAEFE pour mieux structurer les interventions.
- Adopter une budgétisation sensible au genre.
- Responsabiliser tout le staff du PAEFE, chacun(e) à son niveau sans exclusif en ce qui concerne le genre et l’équité sociale en l’explicitant dans leurs cahiers de charge respectifs.

- Poursuivre sur le plan interne, la mise en œuvre d'une culture organisationnelle sensible au genre.
- Promouvoir la gestion axée sur les résultats sensibles au genre et à l'inclusion sociale.
- Mener des actions spécifiques de plaidoyer pour décourager le mariage précoce/forcé des filles inscrites dans les centres BARKA.
- Encourager les jeunes filles à identifier des métiers considérés comme masculins et vis- versa pour les garçons.
- Prendre pour cible les handicapés moteurs légers, créer des conditions appropriées à leur accessibilité aux centres et lutter contre la stigmatisation des handicapés.
- Poursuivre le renforcement organisationnel des comités de parents d'élèves (COGEC)
- Poursuivre la mesure annuelle du suivi des effets genre du programme.
- Poursuivre les séances d'information, de communication en direction des apprenants/tes et de leurs parents sur les questions de santé de la reproduction des adolescent(e)s et de violences familiales avec des partenaires spécialisés. Faire le même travail au niveau des parents, des relais communautaires et des élus et élargir la formation aux superviseurs et conseillers pédagogiques.
- Organiser des plaidoyers/campagnes sur la santé sexuelle et reproductive.
- Renforcer davantage les capacités des superviseurs et AN en matière de santé sexuelle et reproductive et leur transférer les compétences à moyen terme tout en mettant l'accent sur l'assurance qualité. Puis élargir le renforcement des capacités aux élus, et aux structures communautaires et aux relais villageois.
- Poursuivre les actions spécifiques de plaidoyer pour décourager le mariage précoce/forcé des filles inscrites dans les centres BARKA.
- Faire un accompagnement et un suivi des sorti(e)s des deux promotions avec un accent particulier sur les plus vulnérables.
- Mettre un accent sur l'autonomisation des sorti(e)s des centres Barka, particulièrement pour ceux et celles qui ne poursuivront pas les études.
- Sensibiliser les parents sur la nécessité d'inscrire leurs enfants à l'école malgré leur déficience.
- Réaliser des aménagements spécifiques pour faciliter l'accès des centres aux enfants en situation de handicap et intégrer les enfants handicapés moteurs dans les centres Barka à court terme.
- Impliquer les enfants scolarisés pour procéder au recensement des filles non scolarisées et déscolarisées dans leur quartier.
- Renforcer la concertation entre les ONG internationales intervenant sur la question de l'éducation inclusive au Bénin.
- Faire la capitalisation sur les bonnes pratiques relatives à la confiance en soi des filles sorties des centres Barka, à l'importance et aux rôles des COGEC des centres Barka.
- Renforcer le suivi pédagogique assuré par les inspecteurs et les conseillers pédagogiques
- Améliorer la collaboration avec la Cellule de suivi-évaluation du MEMP.

Annexe 8 : Liste des ouvrages et documents exploités

- 1- Accord de financement 2019 signé avec APESSA
- 2- Accord de financement 2019 signé avec DERANA
- 3- Arrêté interministériel n°027/MEMP/MESTFP/DC/SGM/SA/001 SGG18 du 14 mars 2018, portant création, attribution, composition et organisation du Comité Technique Interministériel de plaidoyer et de Suivi des Activités du Programme d'Appui à l'Education et la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE)
- 4- Cadre de mesure de performance PAEFE
- 5- Cadre de mesure de rendement PAEFE
- 6- Cahier de charges de Nadine Anicette ADETAYO OKE ? Coordonnatrice PAEFE
- 7- Catalogue des manuels et guides d'une alternative éducative PAEFE
- 8- Convention de financement du PAEFE phase 2
- 9- Dispositif de suivi-évaluation PAEFE
- 10- Document de Projet (PRODOC) du PAEFE phase 2
- 11- Document portant statut et règlement intérieur des CoGeC
- 12- Etude prospectives sur la faisabilité d'un programme d'éducation alternative adaptée aux enfants en situation de handicap (auditif ou visuel) dans la commune de Parakou dans le cadre du PAEFE
- 13- Evaluation d'impact du Programme d'Appui à l'Education et la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE), mars 2020.
- 14- Fiche sur l'approche Barka
- 15- La charte des centres Barka
- 16- Leçons apprises sur la deuxième phase du Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants Exclus du système éducatif, juillet 2020.
- 17- Manuel de suivi – évaluation PAEFE, février 2017.
- 18- Note d'orientation préliminaire du Processus de planification de la phase 3 du PAEFE, mai 2020.
- 19- Note technique sur l'institutionnalisation et le processus de passage à l'échelle du modèle d'éducation alternative bilingue et de passerelle vers la Formation Professionnelle « Barka », mars 2019.
- 20- Note thématique sur l'approche du bilinguisme additif
- 21- Note thématique sur la dimension culturelle de l'approche Barka
- 22- Nouvelle Stratégie GES 2021-2024 de HELVETAS
- 23- PAEFE / Atelier genre 2019 : succès et défis
- 24- PAEFE : Point d'exécution au 07 septembre 2020 du plan d'action genre 2020
- 25- PAEFE : Point d'exécution au 15 septembre 2019 du plan d'action genre 2019
- 26- Plan de communication de l'expérience d'éducation alternative bilingue Barka du
- 27- Plan de communication Intervention SSRAJ/PAEFE, APESSA, Juin 2019
- 28- Point d'exécution au 15 septembre 2017 du plan d'action genre du programme d'appui à l'éducation et à la formation des enfants exclus du système éducatif (PAEFE)
- 29- Point d'exécution au 30 juin 2018 du Plan d'action genre 2018 du programme PAEFE
- 30- Point des sortis PAEFE 2016 à 2020
- 31- Politiques de lutte contre les exploitations et abus sexuels, CERPADEC ONG, avril 2020
- 32- Principales activités de la phase 3 PAEFE : Equipe de coordination PAEFE
- 33- Programme d'Appui à l'Education et à la Formation des Enfants exclus du système éducatif (PAEFE) Phase II 2016-2020
- 34- Rapport d'activités du premier semestre 2020
- 35- Rapport de capitalisation Helvetas
- 36- Rapports annuels d'activités 2016, 2017, 2018, 2019 du PAEFE phase 2

- 37- Restitution Diagnostic communautaire CAP présenté par: Michaël AYIHOU Référent Thématique SSRAJ APESSA/PAEFE
- 38- Restitution Enquête CAP présenté par: Michaël AYIHOU Référent Thématique SSRAJ APESSA/PAEFE
- 39- Restitution Plan Communication présenté par Christelle MAILLARD Présidente APESSA
- 40- Socle de compétences pour quatre années scolaires de formation
- 41- Stratégie de Renforcement des Alternatives Educatives pour une éducation de base inclusive 2020 -2025
- 42- Trajectoire des enfants du film